

OCTOBRE 2024

PLACE À LA
RELEVÉ
FEMINISTE



EVA RAYNEAU
PASCALE DUFOUR

PORTRAIT DE L'ACTIVITÉ PROTESTATAIRE AU QUÉBEC DU 1ER JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023

CAPED!

Collectif de recherche
Action Politique et Démocratie



Ce rapport a été préparé par Éva Rayneau, candidate à la maîtrise en science politique de l'Université de Montréal et Pascale Dufour, professeure titulaire de science politique à l'Université de Montréal et directrice du Collectif de recherche Action Politique et Démocratie (CAPED).

Le Collectif de recherche Action Politique et Démocratie (CAPED) est une équipe interdisciplinaire soutenue par le Programme de soutien aux équipes de recherche du Fonds de Recherche du Québec — Société et Culture (FRQSC). Il regroupe des professeur·es et des étudiant·es de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) (Geneviève Pagé et Francis Dupuis-Déri), de l'Université de Montréal (Laurence Bherer et Pascale Dufour), de l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) (Sophie van Neste, Stéphane Guimont-Marceau et Leslie Touré Kapo), ainsi que de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) (Mélicha Blais).

Les membres du CAPED mènent ou participent à divers projets de recherche financés, organisent des conférences, des séminaires, des balados, des cafés-causeries, des midi-causeries, et des retraites d'écriture, entre autres activités, en mettant l'accent sur la diffusion des savoirs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu universitaire.

Depuis sa création en 2019, le CAPED a soutenu la production des « balados du CAPED » pour mieux diffuser les travaux de ses membres, y compris des étudiant·es, et aborder des sujets d'actualité en lien avec leurs domaines d'expertise. Le CAPED a également organisé des cafés-causeries et midi-causeries en dehors du cadre universitaire, rassemblant des militant·es de divers milieux pour créer un espace de discussion et de partage de savoirs. En 2023, l'équipe a publié le livre Le Québec en mouvements. Continuité et renouvellement des pratiques militantes aux Presses de l'Université de Montréal (PUM), réunissant des contributions des chercheur·e·s de l'équipe et de plusieurs doctorant·e·s.

Ce rapport est le premier d'une série qui sera reproduite chaque année afin de rendre visible dans l'espace public l'action politique protestataire sur le sol québécois. À terme, nous espérons pouvoir garder la trace de ces événements qui ont pour particularité de disparaître s'ils ne sont pas consignés, l'activité protestataire étant par définition une irruption dans la vie politique ordinaire qui se déroule, elle, au sein des institutions.

SOMMAIRE

Faits saillants	2
Liste des figures	3
Méthodologie	
1.1 Objet d'analyse.	4
1.2 Sources.	6
1.2.1 Radio-Canada.	6
1.2.2 Factiva.	6
1.2.3 Journaux locaux.	7
1.3 Processus de collecte des données.	7
1.4 Limites de la Recherche.	8
1.4.1 Problèmes d'accès aux informations régionales.	8
1.4.2 Disparités géographiques.	8
1.4.3 Précision des données.	9
1.4.4 Perspective unique dans les articles.	9
2. Analyse.	
2.1 Données générales.	10
2.1.1 Données en comptabilisant les grèves.	10
2.1.2 Données sans comptabiliser les grèves.	11
2.2 Analyse par sujet.	13
2.2.1 Évènements Pro/Anti LGBTQIA+.	13
2.2.2 Évènements en solidarité avec la Palestine.	14
2.2.3 Droits des femmes, lutte contre les violences et pour les droits reproductifs.	16
2.2.4 Protection de l'environnement et justice climatique.	16
2.2.5 Droits des peuples autochtones.	19
2.2.6 Droits des travailleur·euse·s.	20
2.2.7 Justice sociale et lutte contre les inégalités.	21
2.3 Analyse par région.	22
2.3.1 Abitibi-Témiscamingue.	23
2.3.2 Bas-Saint-Laurent	24
2.3.3 Côte-Nord.	26
2.3.4 Estrie.	27
2.3.5 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.	29
2.3.6 Grand Montréal.	30
2.3.7 Grand Nord.	32
2.3.8 Mauricie-Centre-du-Québec.	33
2.3.9 Outaouais.	35
2.3.10 Québec.	36
2.3.11 Saguenay-Lac-Saint-Jean.	38
Bibliographie	40



Faits saillants

- Ce rapport présente un portrait des événements protestataires au Québec, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, à partir d'une recension médiatique sur le site d'information de Radio-Canada, enrichie d'une recension au sein de journaux régionaux.
- Bien que les événements protestataires aient du mal à être reconnus comme une forme d'action légitime au Québec, le nombre recensé (639) démontre leur rôle crucial et central dans la vie politique québécoise.
- Les régions ont montré une très forte mobilisation autour des enjeux des droits des travailleur·euse·s, particulièrement lors des grèves du secteur public à l'automne 2023. Cet enjeu a représenté entre 45 % et 53 % du total des événements pour les régions de Québec, du Grand Montréal, de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Estrie, et entre 65 % et 85 % dans les autres régions.
- Les événements en solidarité avec la Palestine ont marqué la vie protestataire au Québec, en particulier dans le Grand Montréal et en Estrie, où la mobilisation est restée soutenue depuis le 7 octobre 2023.
- Si la mobilisation environnementale a été plutôt forte lors des grandes périodes de ralliement (comme lors de la semaine de la rage climatique, du 25 au 29 septembre et le jour de la Terre, le 22 avril) elle ne s'est pas pour autant éteinte le reste de l'année, comme en témoignent des événements contre la création de projets industriels ou pour la protection d'un territoire spécifique.
- Le Québec a vu émerger des événements inspirés du conservatisme américain, avec plusieurs actions contre le drag, ou encore la manifestation « One Million March for Children ».
- Sept blocages organisés par des membres ou collectifs des peuples autochtones, dans les régions de la Mauricie-Centre du Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont mis à l'arrêt des industries forestières, dans le but de dénoncer l'exploitation des terres autochtones sans consultation ou consentement préalable.
- Alors que la cession de bail constituait un des derniers recours pour lutter contre la hausse des loyers, le projet de loi 31 est venu remettre en question ce droit. En réponse, des milliers de gens se sont réunis lors de 22 événements pour faire du droit au logement un droit universel et sans condition.
- Une analyse ciblée sur chaque région a permis de mettre en lumière des mobilisations autour d'autres enjeux, comme l'accès aux médias locaux, la protection de certains espaces naturels ou la mise en place d'aménagements urbains aux alentours des écoles.

Listes des figures

Figure 1 — Répartition des régions en comptabilisant les grèves.	10
Figure 2 — Répartition des sujets en comptabilisant les grèves.	10
Figure 3 — Répartition dans le temps en comptabilisant les grèves.	11
Figure 4 — Répartition des régions sans comptabiliser les grèves.	12
Figure 5 — Répartition des sujets sans comptabiliser les grèves.	12
Figure 6 — Répartition dans le temps sans comptabiliser les grèves.	13
Figure 7 — Part des contre-manifestations dans les événements pour la défense des droits LGBTQIA+.	14
Figure 8 — Évènements en solidarité avec la Palestine ou en solidarité avec Israël.	15
Figure 9 — Répartition dans le temps des événements répondant à des appels nationaux et les autres.	17
Figure 10 — Répartition des événements répondant à des appels nationaux et les autres.	17
Figure 11 — Répartition des modes d'action employés lors d'évènements pour la protection de l'environnement.	18
Figure 12 — Nombre d'évènements affiliés à des grèves dans le cadre de conflits de travail.	20
Figure 13 — Répartition des événements : logement vs autres enjeux de justice sociale.	22
Figure 14 — Répartition des sujets en Abitibi-Témiscamingue en comptabilisant les grèves.	23
Figure 15 — Répartition des sujets en Abitibi-Témiscamingue sans comptabiliser les grèves.	23
Figure 16 — Répartition des sujets dans le Bas-Saint-Laurent en comptabilisant les grèves.	24
Figure 17 — Répartition des sujets dans le Bas-Saint-Laurent sans comptabiliser les grèves.	25
Figure 18 — Répartition des sujets en Côte-Nord en comptabilisant les grèves.	26
Figure 19 — Répartition des sujets en Côte-Nord sans comptabiliser les grèves.	26
Figure 20 — Répartition des sujets en Estrie en comptabilisant les grèves.	27
Figure 21 — Répartition des sujets en Estrie sans comptabiliser les grèves.	28
Figure 22 — Répartition des sujets en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en comptabilisant les grèves.	29
Figure 23 — Répartition des sujets en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sans comptabiliser les grèves.	29
Figure 24 — Répartition des sujets dans le Grand Montréal en comptabilisant les grèves.	30
Figure 25 — Répartition des sujets dans le Grand Montréal sans comptabiliser les grèves.	31
Figure 26 — Répartition des sujets dans le Grand Nord en comptabilisant les grèves.	32
Figure 27 — Répartition des sujets dans le Grand Nord sans comptabiliser les grèves.	32
Figure 28 — Répartition des sujets en Mauricie-Centre-du-Québec en comptabilisant les grèves.	33
Figure 29 — Répartition des sujets en Mauricie-Centre-du-Québec sans comptabiliser les grèves.	34
Figure 30 — Répartition des sujets en Outaouais en comptabilisant les grèves.	35
Figure 31 — Répartition en Outaouais sans comptabiliser les grèves.	35
Figure 32 — Répartition des sujets à Québec en comptabilisant les grèves.	36
Figure 33 — Répartition des sujets à Québec sans comptabiliser les grèves.	37
Figure 34 — Répartition des sujets dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean en comptabilisant les grèves.	38
Figure 35 — Répartition des sujets dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean sans comptabiliser les grèves.	38

01

MÉTHODOLOGIE

1.1 Objet d'analyse

L'analyse événementielle ou Protest Event Analysis (PEA) est devenue une méthode d'enquête incontournable dans l'étude des mouvements sociaux au fil des décennies (Kriesi, Hutter et Bojar 2019). Les chercheurs recourent ainsi à l'analyse des événements de protestation (c'est-à-dire, les actions collectives posées pour contester hors des institutions en portant des revendications) pour examiner systématiquement la fréquence et les caractéristiques des événements dans divers contextes géographiques (du local au supranational) et sur des périodes allant de quelques mois à plusieurs décennies (Hutter, 2014). Cette méthode se réalise à partir du dépouillement de comptes rendus médiatiques (coupures de presse, bases de données, dépêches d'agences) ou administratifs (archives policières). « Elle permet une quantification de nombreuses propriétés de ces protestations comme leur fréquence, leur rythme, leur durée, le lieu où elles se déroulent, leur taille, leur objet, leurs cibles, mais aussi les réactions qu'elles entraînent (réaction des autorités ou émergence de contre-mouvements) » (Lambelet, 2020: 51).

L'unité d'analyse est l'évènement protestataire; un évènement équivalant à une action protestataire relayée par la presse. Cette manière de faire nous permet d'avoir une analyse originale et systématique d'une partie des évènements protestataires rapportée et des modalités de l'action collective.

Les analyses sur les mouvements sociaux se placent dans une situation différente de celles menées en sciences sociales sur la base de données (quantitatives ou qualitatives) déjà existantes : comme des sondages ou des documents officiels. Dans la recherche sur les mouvements sociaux, ce sont essentiellement les chercheur·e·s qui produisent leurs propres bases de données. Ce travail est d'autant plus délicat qu'un nombre très important de faits « disparaissent » simplement parce qu'ils ne sont pas consignés.

La présente recherche vise à codifier les données relatives aux évènements protestataires survenus au Québec entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, en se basant sur des informations tirées de la presse écrite. Comme il est d'usage dans ce type de recherche, ces évènements incluent les manifestations, les grèves, les piquets de grève, les rassemblements, les occupations, les sit-in, les die-in, les marches, les contre-manifestations, les blocages, les sabotages, les convois véhiculés, les campements et les grèves de la faim (Dufour, à paraître). Par souci de simplicité, nous utilisons fréquemment les termes « évènement protestataire » ou « évènement » pour désigner les éléments couverts par le projet, bien que, comme l'indique la liste ci-dessus, le champ d'application soit plus étendu.





La méthodologie du rapport s'inspire de The Crowd Counting Consortium (CCC), un projet comptabilisant des données sur l'action collective, lancé aux États-Unis en 2017. Le consortium désigne les événements d'intérêt comme se caractérisant par « tout type d'activité qui est menée dans le but explicite d'exprimer un grief contre une cible [politique], ou d'exprimer un soutien à une cible [politique] ».

Comme le CCC, nous limitons notre collecte aux événements ouverts au public et gratuits. Nous ne codons également que les données relatives aux événements qui se produisent au Québec dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Côte-Nord
- Gaspésie-îles-de-la-Madeleine
- Estrie
- Grand Montréal (Laval ; Lanaudière ; Laurentides ; Montérégie ; Montréal)
- Grand Nord (Nord-du-Québec)
- Mauricie et Centre-du-Québec
- Québec (Capitale-Nationale ; Chaudière-Appalaches)
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ces catégories ne reflètent pas les régions administratives officielles de la province du Québec mais le découpage effectué par Radio-Canada, source principale pour les données du projet. Par ailleurs, nous avons codé des événements protestataires ayant eu lieu sur le territoire québécois mais dont l'origine était pan-canadienne.

Enfin, et contrairement au CCC, nous incluons le sabotage dans notre relevé de données parce qu'il s'agit d'un mode d'action qui revient à l'avant-plan des tactiques de certains acteurs sociaux, en particulier en environnement (Chataigner, 2024).

Comme expliqué par le projet CCC, parce que l'analyse événementielle se concentre sur les actions de personnes qui expriment des revendications spécifiques (et qui ne sont pas des partis politiques) à un lieu et une date précise, sont exclues des activités telles que les levées de fonds, les ateliers éducatifs, les sessions de formation, les conférences, les distributions d'entraide, les pétitions, les défilés de célébration ou de commémoration, les concerts, les réceptions, le soutien dans les tribunaux, les fêtes de quartier, les réunions de l'hôtel de ville, ainsi que les campagnes de collecte de signatures ou de démarchage.

Les interventions au cours de sessions publiques de commentaires lors de réunions gouvernementales (comme les sessions législatives, les conseils municipaux, les conseils scolaires ou les procédures judiciaires) sont aussi exclues, sauf si elles ont délibérément perturbé le déroulement de la réunion. Les rassemblements liés à des campagnes électorales sont également exclus. Les veillées, les commémorations, les parades et les rassemblements similaires ne sont pris en compte que si les participant-es y expriment aussi des revendications concernant des problématiques politiques plus larges, telles que la violence communautaire, la brutalité policière ou les violences domestiques.



Enfin, la taille minimale de personnes impliquées pour que l'évènement soit inclus dans l'ensemble de données est de deux personnes. Nous enregistrons les évènements impliquant quelques participant·e·s, pour autant qu'ils satisfassent aux critères énumérés ci-dessus. Pour chaque évènement, suivant en cela la tradition de l'analyse protestataire évènementielle, nous avons codé les éléments suivants, s'ils étaient rapportés : la date de début et de fin; la région concernée; le lieu et la localisation précise (par exemple, devant l'Assemblée nationale à Québec); les modes d'action employés; le détail de l'action posée; l'organisateur; les revendications; la cible de l'action; le nombre de manifestant·e·s; la présence policière et le nombre d'arrestations; les sources. Le fichier Excel qui a servi à la rédaction de ce rapport est disponible sur le [site web du CAPED](#).

1.2 Sources

Le projet a suivi un processus en trois étapes.

1.2.1 Radio Canada

La première étape consistait en une recherche par mots clés sur le site de Radio-Canada, pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Comme indiqué plus haut, cette liste se compose des mots suivants :

- Manifestation
- Rassemblement
- Campement
- Sit-in
- Mobilisation
- Occupation
- Sabotage
- Vandalisme
- Casse
- Convoi
- Grève
- Blocage
- Blocus

1.2.2 Factiva

Ensuite, afin d'effectuer une double vérification, le même procédé a été effectué sur la base de données Factiva. Factiva est une base de données qui donne accès à des ressources d'information du monde entier en vingt-huit langues. Radio-Canada (média) y est ainsi présente en français.

Les mêmes mots clés ont été saisis dans la section « free texte search » pour les deux années précédentes. Nous avons également appliqué les filtres pour les sources (Radio-Canada.ca) et la région (Québec).



1.2.3 Journaux locaux

Enfin, pour finaliser le processus, les mots clés ont également été insérés dans la section recherche des journaux locaux lorsque accessibles en illimité et gratuitement. Lorsque cela n'a pas été possible, la même chose a été faite sur la base de données Eureka, qui regroupe un grand nombre de journaux québécois. Pour cette dernière étape, nous avons choisi un journal par région administrative officielle, ce qui implique plusieurs journaux dans les catégories présentées plus haut. Ainsi, les journaux retenus ont été :

- Abitibi–Témiscamingue : Le Citoyen
- Côte–Nord : Le Nord Côtier
- Capitale–Nationale : Le Soleil
- Chaudière–Appalaches : Le Soleil
- Centre–du–Québec : L'Express de Drummondville
- Estrie : La Tribune
- Gaspésie–îles–de–la–Madeleine : L'Avantage gaspésien
- Lanaudière : L'Action
- Laurentides : L'Éveil
- Laval : Courrier Laval
- Mauricie : Le Nouvelliste
- Montréal : Le Devoir
- Montérégie : Courrier du Sud
- Nord du Québec : La Sentinelle
- Outaouais : TVA Gatineau
- Saguenay–Lac–Saint–Jean : Le Lac–Saint–Jean

1.3 Processus de collecte des données

Dans cet ensemble de données, les évènements, plutôt que les articles, servent d'unité d'observation. Chaque ligne de nos tableaux Excel représente un évènement unique, défini par l'action ou le rassemblement d'un groupe particulier de personnes pour exprimer des revendications spécifiques à un lieu et une date précise. Lorsque plusieurs articles décrivent le même évènement, les informations pertinentes sont combinées en un seul enregistrement. Les lignes sont organisées par date.

Dans plusieurs cas, notamment lors de grèves prolongées, divers évènements se sont déroulés à des endroits et à des moments différents. Pour éviter de compter un même évènement plusieurs fois, nous avons créé la catégorie « grève localisée », qui permet de regrouper sous un même code tous les évènements liés à une mobilisation plus large.



1.4 Limites de la recherche

Les limites de la recherche de ce type d'analyse événementielle sont bien connues dans la recherche sur les mouvements sociaux: seuls les événements rapportés par les médias consultés sont comptabilisés, ce qui sous-estime fortement les événements réellement tenus et réalisés (Fillieule et Jimenez, 2003). De plus, toutes les mentions d'événements ne sont pas complètes, dans la mesure où certains éléments seulement peuvent être mentionnés (comme la nature de celui-ci, mais pas le nombre de participants ou la présence policière) (Soule, 2022).

Enfin, la manière dont sont rapportées, dans les journaux consultés, les voix protestataires (versus les versions officielles des services de police) délégitime souvent les acteurs protestataires, ou ne leur donne pas directement la parole (Van Neste et Couture-Guillet, 2022). La différence dans le nombre de participant·e·s entre les dires des organisateurs et celui des services de police (parfois plus du simple au double), est une illustration bien connue de ce biais. Autrement dit, quand nous mentionnons des chiffres de participation dans le présent rapport, il s'agit toujours d'une approximation (sûrement partielle) rapportée par les médias. Néanmoins, comme il est raisonnable de penser que ce biais est constant sur l'ensemble de nos données, le chiffre nous donne un ordre de grandeur. D'autres limites s'ajoutent dans notre cas.

1.4.1 Problèmes d'accès aux informations régionales

L'accès aux journaux locaux n'a pas été uniforme pour toutes les régions. Comme mentionné dans la section sur les sources, nous n'avons pas pu adopter une méthodologie identique pour chaque journal régional. Ce manque de systématisation limite la couverture homogène des événements régionaux. De plus, en choisissant de se baser sur un seul journal par région, certains événements non couverts par ce média ont été omis, ce qui peut sous-estimer la réalité des mobilisations locales.

1.4.2 Disparités géographiques

Un écart significatif a été relevé dans le nombre d'événements recensés selon les régions. Par exemple, le Nord-du-Québec montre un faible nombre d'événements, ce qui pourrait s'expliquer par une couverture médiatique moins dense ou la difficulté d'organiser des rassemblements publics dans une région à faible densité démographique (0,06 hab./km²). Les régions du Grand Montréal, de l'Estrie et de Québec représentent près de la moitié des événements recensés. Cette disparité pose un défi pour évaluer l'étendue réelle des mouvements de protestation dans ces zones moins peuplées ou moins couvertes.



1.4.3 Précision des données

Certaines données, notamment les dates et les détails d'évènements comme les blocus forestiers, n'étaient pas toujours claires ou complètes. Cette imprécision a pu influencer l'exactitude des enregistrements et de l'analyse temporelle. Par exemple, le nombre de piquets de grève répertorié est limité à ceux rapportés dans les articles consultés, ce qui implique que d'autres actions similaires n'ont pas été incluses faute de couverture médiatique. Ici aussi, les chiffres présentés ne capturent qu'une fraction des actions de protestation réellement survenues.

1.4.4 Perspective unique dans les articles

Dans plusieurs cas, les articles de presse se sont principalement appuyés sur les points de vue policiers, particulièrement dans les situations impliquant des confrontations physiques. Cette absence de perspectives militantes ou alternatives rend difficile une évaluation de la situation, notamment concernant la responsabilité des forces de l'ordre. En nous basant sur les sources consultées, nous dressons très probablement un portrait conservateur des agissements policiers.

Donner la parole à la (seule) représentation de la présence policière à l'évènement peut faire partie des dynamiques de répression et de décrédibilisation de la portée politique des protestations.

Malgré toutes ces limites, l'analyse événementielle est un bon proxy pour jauger du dynamisme et de la diversité de la contestation sur un territoire donné (Guimont–Marceau et al., 2023 : 91–112).



02

ANALYSE

2.1 Données générales

Nous avons recensé 639 rassemblements, manifestations, marches, et autres événements de protestation publique à travers les régions couvertes du Québec, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. Ces événements ont eu lieu dans 124 villes différentes.

2.1.1 Données en comptabilisant les grèves

Parmi ces événements, les droits des travailleur·euse·s se distinguent comme le sujet dominant, représentant plus de la moitié des événements (voir figure 2). Avec la prise en compte des grèves et des grèves localisées, nous observons un pic d'activité pendant les mois de novembre et de décembre 2023, dates des grèves du secteur public (voir figure 3).

Figure 1 — Répartition des régions en comptabilisant les grèves

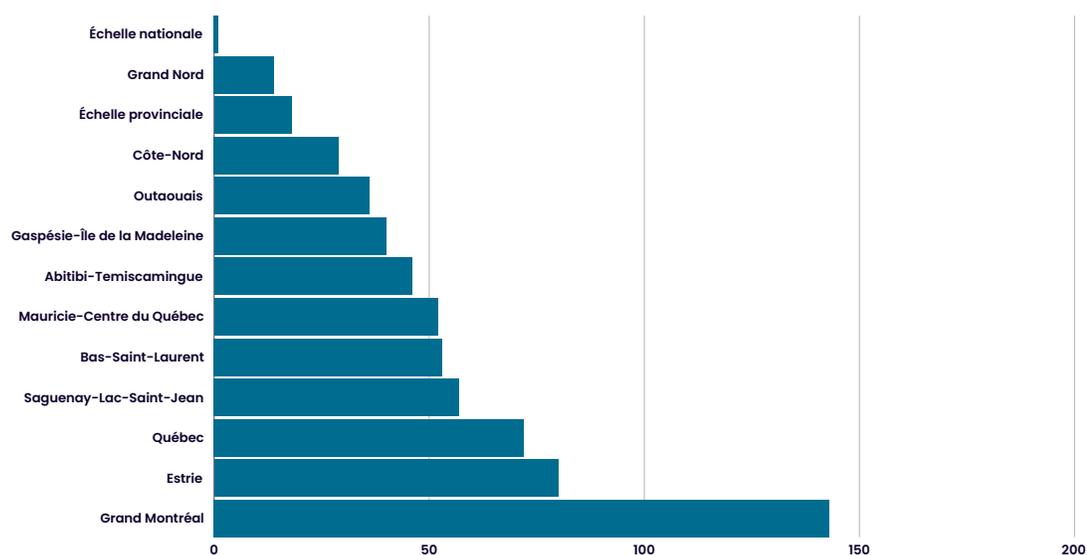


Figure 2 — Répartition des sujets en comptabilisant les grèves

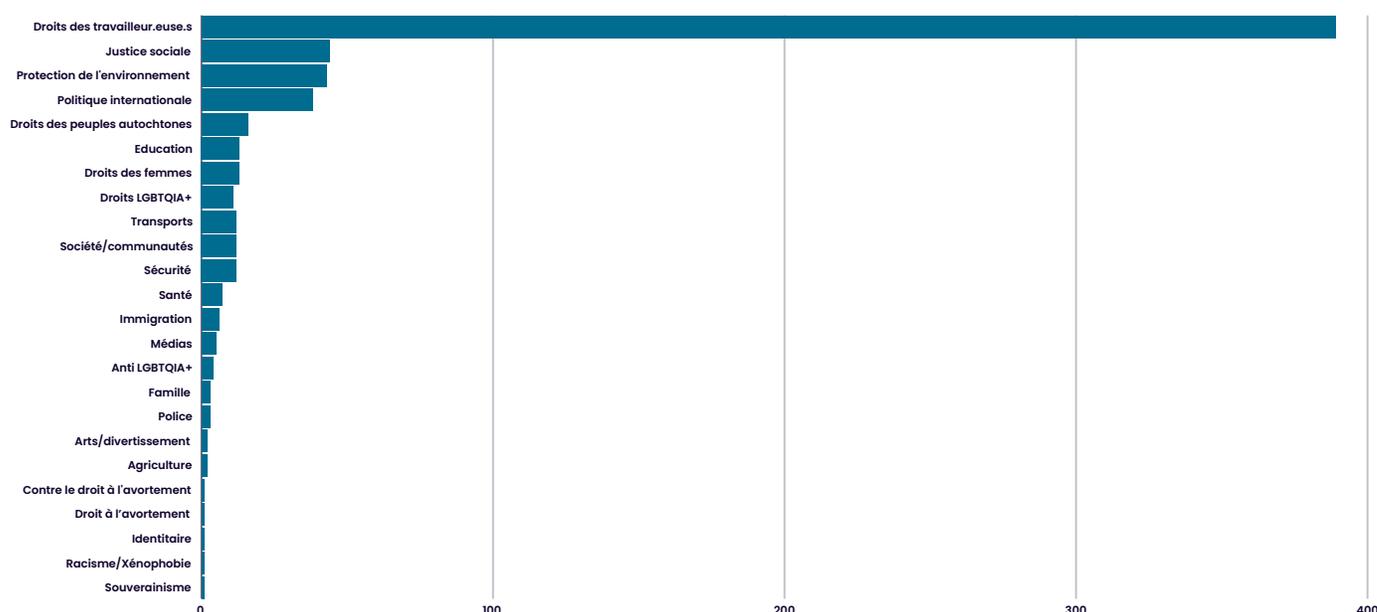
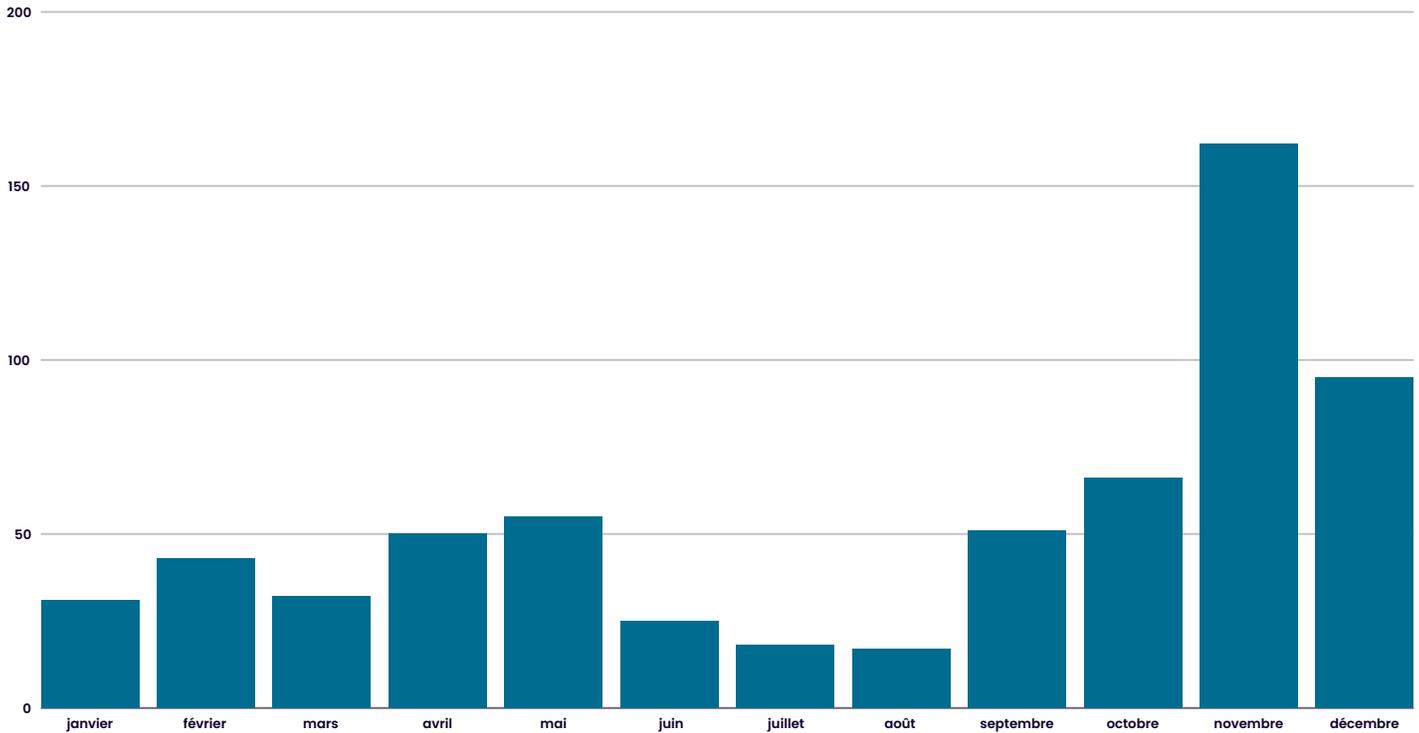


Figure 3 — Répartition dans le temps en comptabilisant les grèves



2.1.2 Données sans comptabiliser les grèves

Si l'on exclut maintenant les grèves et les grèves localisées, une analyse plus détaillée révèle plusieurs points importants.

Tout d'abord, la part des événements protestataires en lien avec la justice sociale passe de 6,8 % à plus de 12 %, de même que la part des événements en lien avec la protection de l'environnement, qui passe de 6,7 % à 11,7 %. Par ailleurs, la part des événements liés à la politique internationale, principalement au Moyen-Orient, passe de moins de 6 % à plus de 11 % (voir figure 5). Toujours en excluant les grèves, la répartition des événements par région change quelque peu. La part des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie-Centre du Québec diminue par exemple respectivement de 4,3 % et 2,2 %.

En comparaison, les parts du Grand Montréal et de l'Abitibi-Témiscamingue augmentent respectivement de 5,8 % et 3,3 % (voir figure 4). Enfin, les deux graphiques sur la répartition dans le temps indiquent une baisse plutôt significative du nombre d'événements aux mois de juillet et août (voir figure 3 et figure 6).

Figure 4 — Répartition des régions sans comptabiliser les grèves

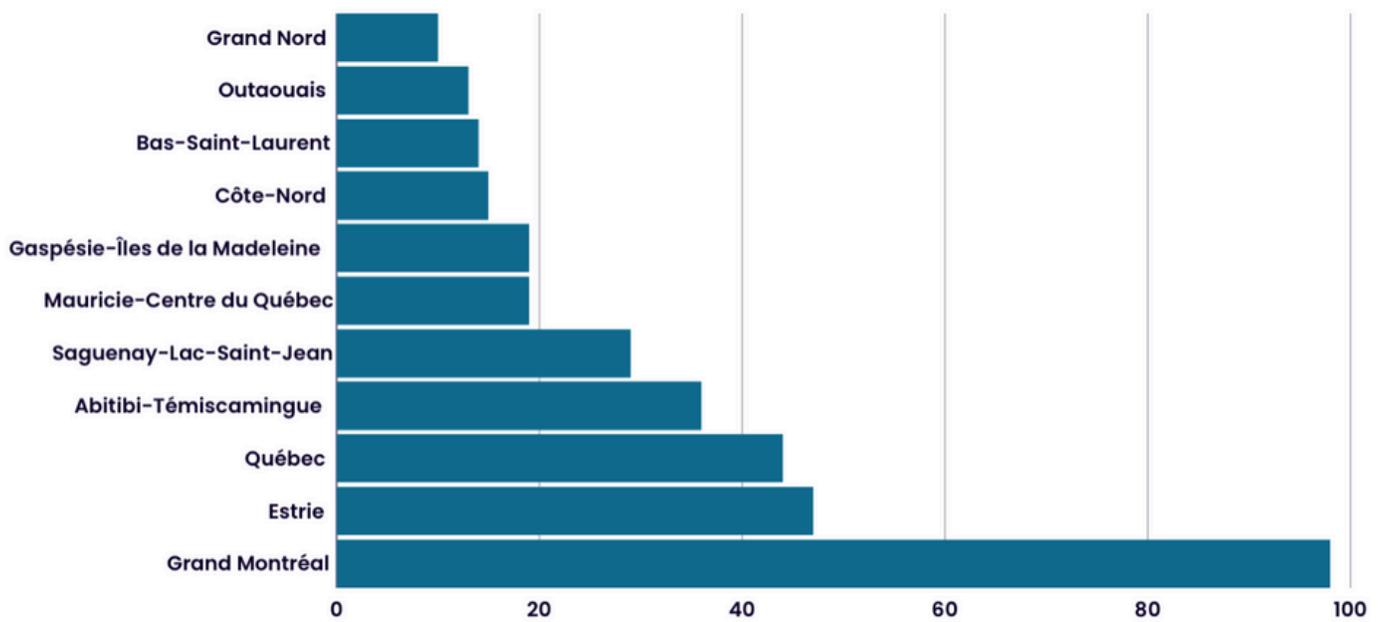


Figure 5 — Répartition des sujets sans comptabiliser les grèves

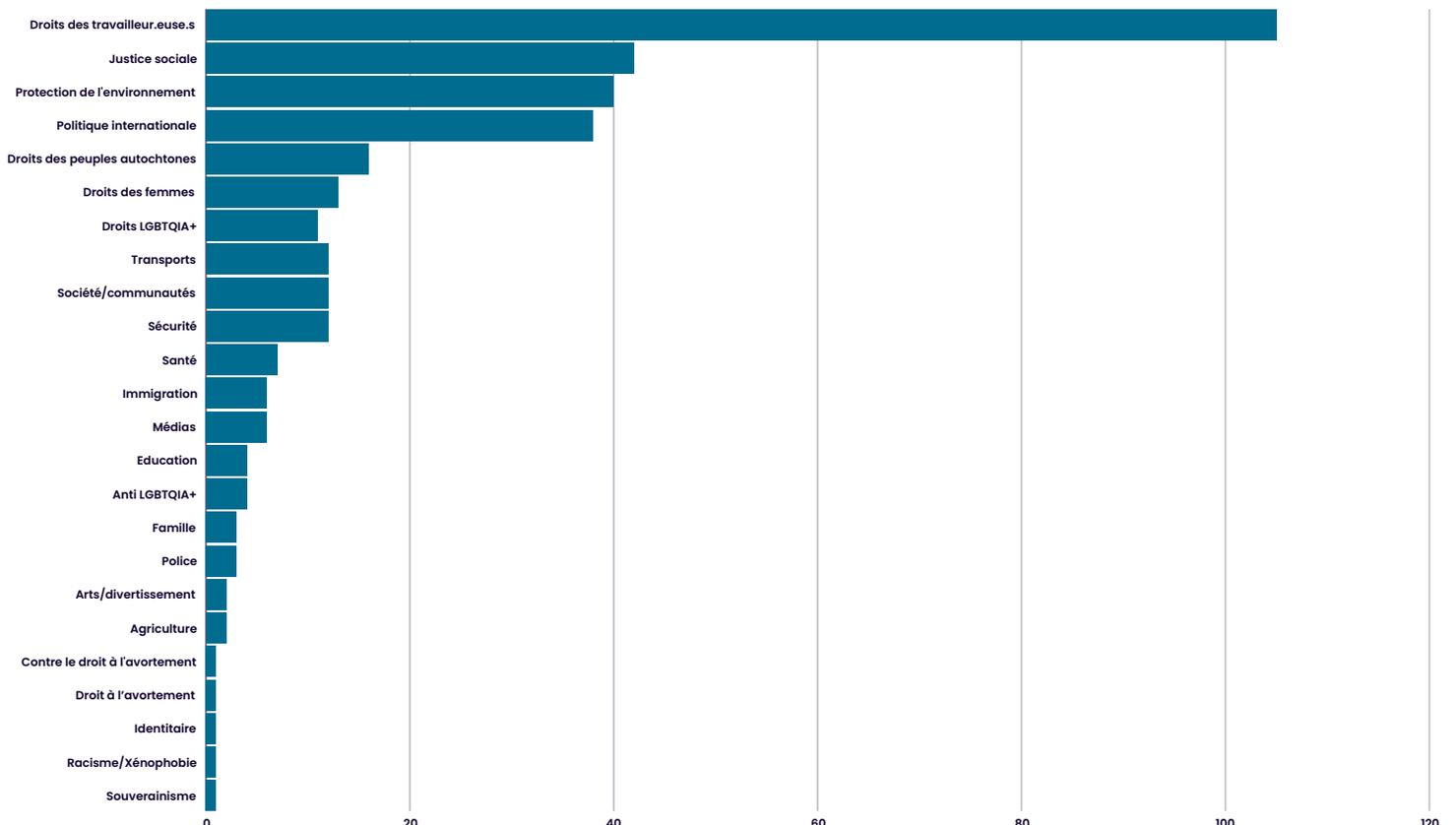
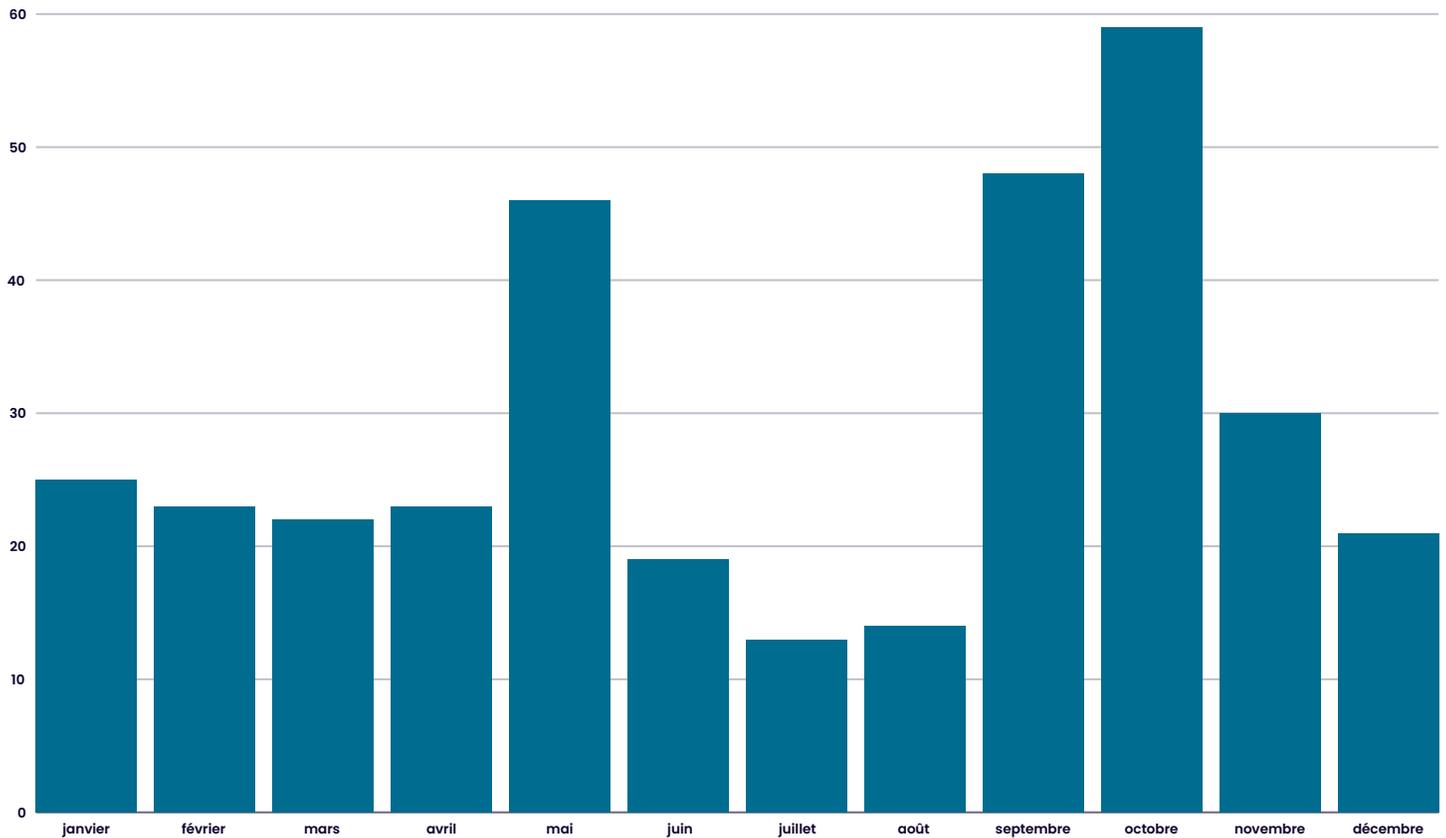


Figure 6 — Répartition dans le temps sans comptabiliser les grèves



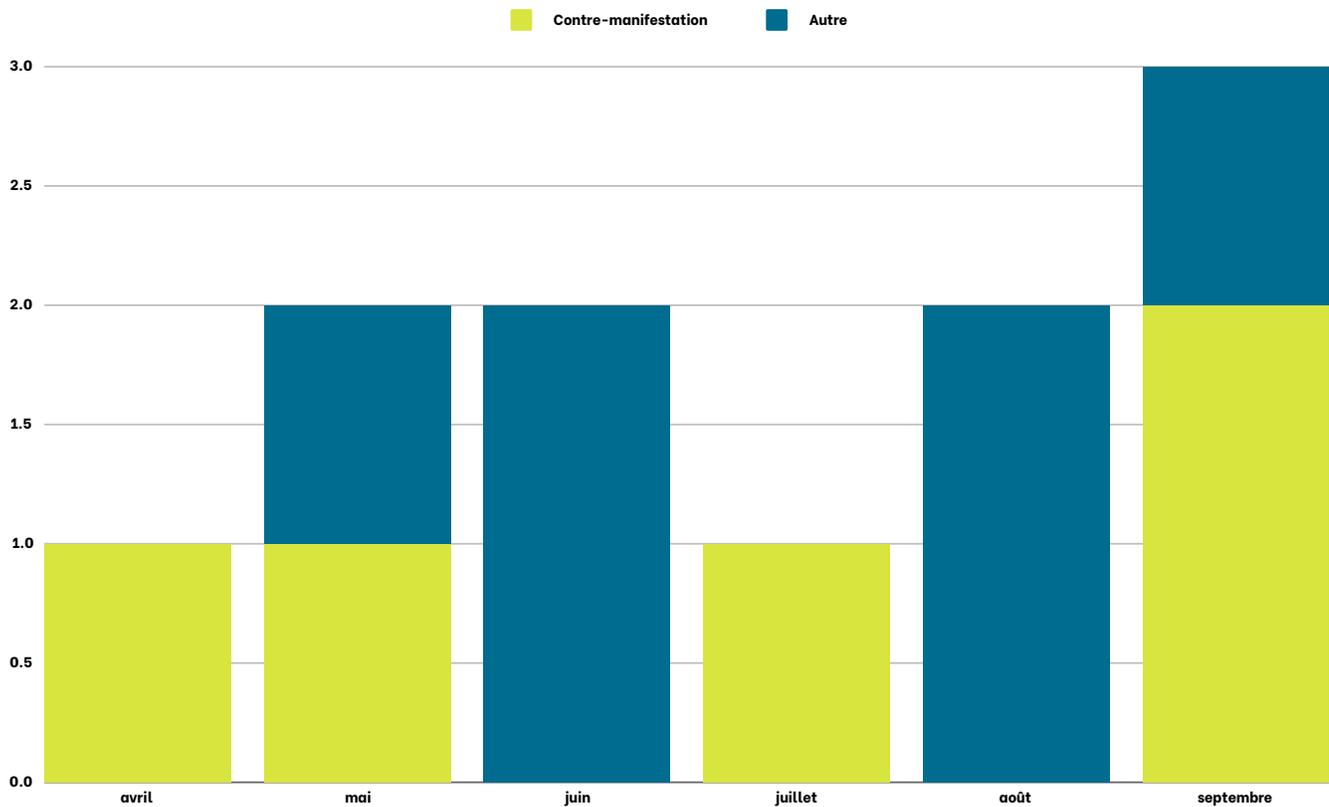
2.2 Analyse par sujet

2.2.1 Évènements Pro/Anti LGBTQIA+

Les droits des personnes LGBTQIA+ ont été au centre de onze évènements recensés sur la période étudiée. Plus précisément, cinq d'entre eux ont été des contre-manifestations aux cinq évènements anti-LGBTQIA+ (voir figure 7). Ceux-ci se sont focalisés sur les performances drag (2/5) et sur les droits des personnes trans (2/5). La présence de la police a également marqué ces quatre évènements par son importance et/ou intervention pour s'interposer entre les deux groupes.

Il faut également souligner les manifestations simultanées sur le territoire canadien organisées par le groupe « 1 Million March 4 Children » le 20 septembre 2023, dans le but d'interdire l'enseignement de contenus sur l'identité de genre à l'école.

Figure 7 — Part des contre-manifestations dans les évènements pour la défense des droits LGBTQIA+



L'opposition à ces évènements a souvent été orchestrée par des groupes organisés, certains d'entre eux ayant gagné en notoriété pendant la pandémie pour leur mobilisation contre les mesures sanitaires. L'une des figures les plus en vue de ce mouvement au Québec est François Amalega, organisateur de trois des cinq manifestations anti-LGBTQIA+

Le mouvement contre les lectures de contes aux enfants par des drag queens dans des espaces publics comme les bibliothèques, les écoles ou d'autres lieux communautaires a pris de l'ampleur aux États-Unis au cours des dernières années. Nous observons ainsi qu'il émerge également au Québec.

2.2.2 Évènements en solidarité avec la Palestine

Les attaques du 7 octobre contre Israël par le Hamas et l'occupation militaire d'Israël à Gaza ont provoqué une poussée d'activisme en solidarité avec Israël et avec la Palestine dès le 8 octobre 2023. Dans les trois mois qui ont suivi, on voit apparaître 32 évènements autour de ce conflit asymétrique.

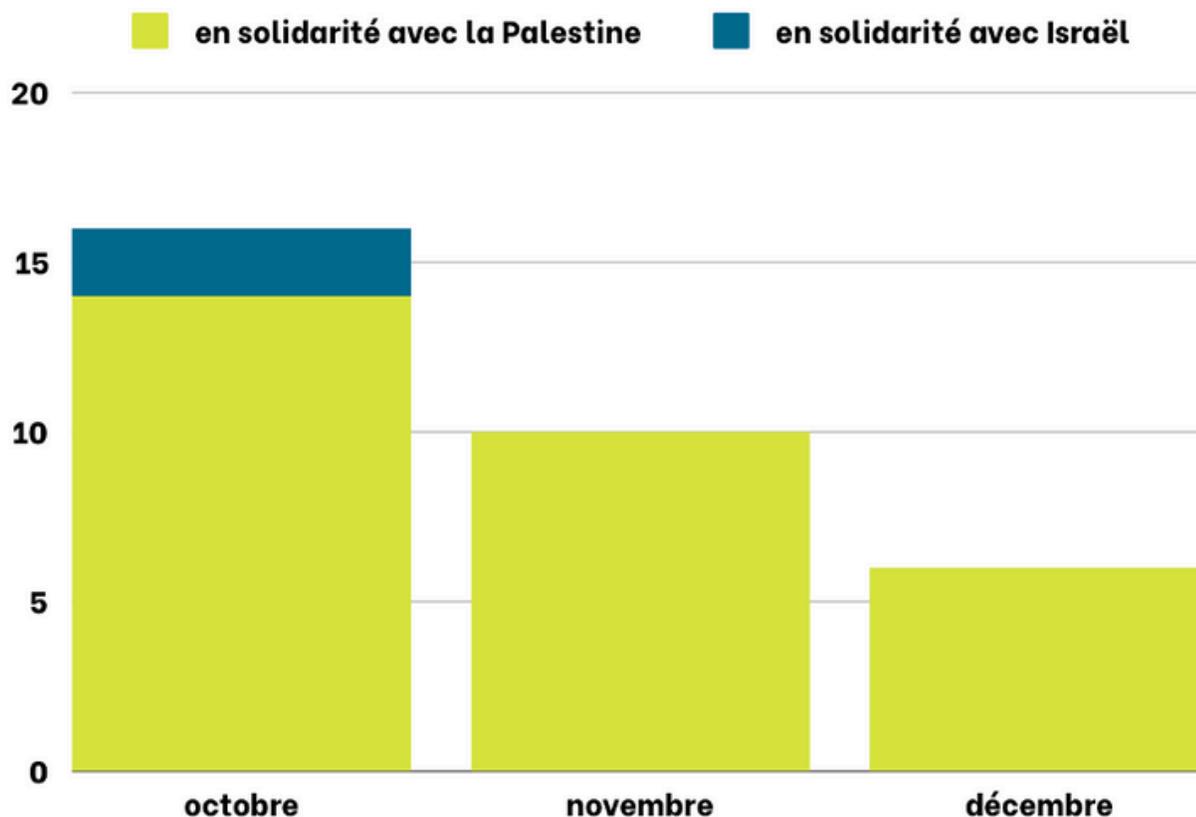
Nous observons tout de même une forte disparité entre les évènements en solidarité avec la Palestine versus Israël : 30 contre 2 (voir figure 8).

Si les événements en solidarité avec la Palestine ont été caractérisés par des modes d'action tels que les rassemblements, marches et manifestations, certains modes d'action sont plus conflictuels. Nous pouvons citer l'exemple du blocage du pont Jacques-Cartier pendant 2 heures pendant l'heure de pointe le 16 octobre 2023, accompagné d'une manifestation non annoncée. Des actions de visibilité ont également été menées :

- un collage de pancartes en solidarité avec la Palestine sur la porte d'entrée de la Banque Scotia au centre-ville de Montréal le 9 novembre 2023
- un collage d'affiches et la réalisation de graffitis sur 16 stations de métro quatre jours plus tard.

Les revendications ont occasionnellement visé des compagnies, des municipalités et le gouvernement provincial, mais le gouvernement fédéral en a été la cible principale. On reproche au gouvernement libéral de Justin Trudeau de vendre des armes à Israël et d'entretenir des relations commerciales avec ce pays. Il a également été critiqué pour ne pas avoir soutenu suffisamment les appels au cessez-le-feu et ne pas avoir condamné de manière forte les massacres à Gaza. Finalement, les revendications ont ciblé son manque de soutien envers les applications des mesures de la Cour internationale de justice en Palestine.

Figure 8 — Événements en solidarité avec la Palestine ou en solidarité avec Israël



Depuis le 15 octobre, le Regroupement Citoyen Pour Un Monde Meilleur à Sherbrooke a organisé des événements protestataires chaque dimanche, totalisant neuf événements jusqu'au 31 décembre. Cette régularité et cette persévérance ont abouti à l'obtention de l'adoption d'une résolution par la municipalité de Sherbrooke le 22 novembre 2023, qui « exprime sa solidarité avec les victimes du conflit israélo-palestinien appelant au respect de la dignité humaine et demandant le passage sécuritaire d'une aide humanitaire généralisée et le respect des Conventions de Genève et du droit international humanitaire » (Ville de Sherbrooke, communiqué de presse).

2.2.3 Droits des femmes, lutte contre les violences et pour les droits

- Nous avons recensé 13 événements pour les droits des femmes et contre les violences faites aux femmes, dont quatre lors de la Journée internationale des Droits des Femmes de 2023. Si la période a connu de modestes pics d'activité de protestation, il apparaît que c'est dans ce domaine qu'a émergé le plus de diversité dans les revendications. Nous avons relevé par exemple :
- L'élimination de la discrimination dans le cadre du travail (salaire, emplois à majorité féminine)
- La fin des violences psychologiques, physiques, sexuelles
- La fin de la précarité menstruelle
- La lutte contre les féminicides et plus d'action de la part du gouvernement dans la prévention des féminicides
- La dénonciation du système de justice qui protège les agresseurs
- Le refus de l'application genrée et discriminatoire du code vestimentaire
- La fin du racisme dans les milieux féministes et dans la société
- La fin des violences sexuelles dans le sport
- L'égalité entre toutes les femmes, sur la base d'une perspective féministe intersectionnelle

2.2.4 Protection de l'environnement et justice climatique

Les préoccupations environnementales ont continué de rassembler en 2023, même si nous restons toujours loin de la mobilisation de 2019 (Dufour et Rayneau, 2024). Ce sont 52 événements que nous avons pu enregistrer dans tout le Québec.

Nous pouvons remarquer deux grandes tendances au niveau des événements pour la protection de l'environnement et la justice climatique. Tel que présenté sur le graphique, quatre grands moments se distinguent comme étant des appels nationaux à la mobilisation et ayant lieu dans plusieurs villes et localités de la province simultanément : la campagne « Inégalités et climat dérégulé, c'est assez ! » du 20 au 24 février 2023, le Jour de la Terre le 22 avril 2023, la Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus le 7 septembre 2023 et la Semaine de la rage climatique du 25 Septembre 2023 au 29 Septembre 2023 (voir figure 9 et figure 10).

Figure 9 — Répartition dans le temps des évènements répondant à des appels nationaux et les autres

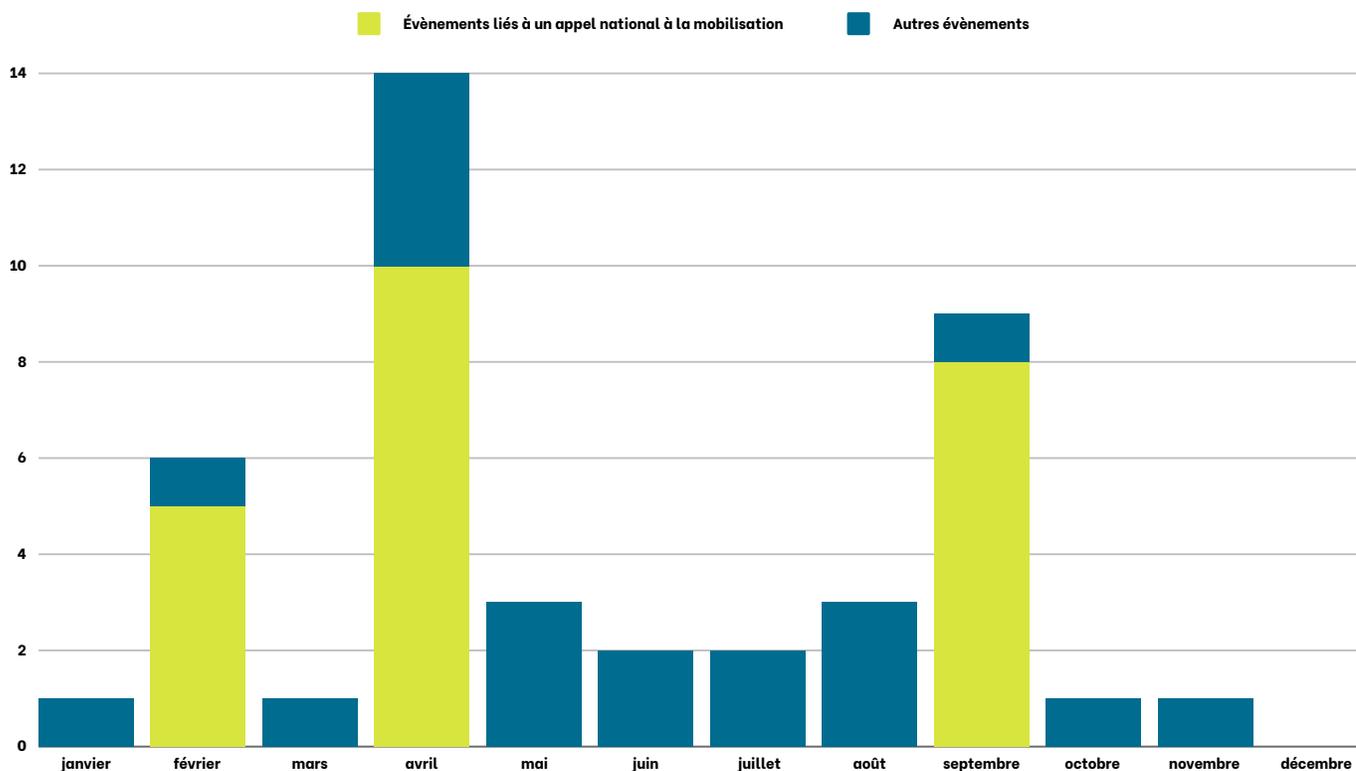
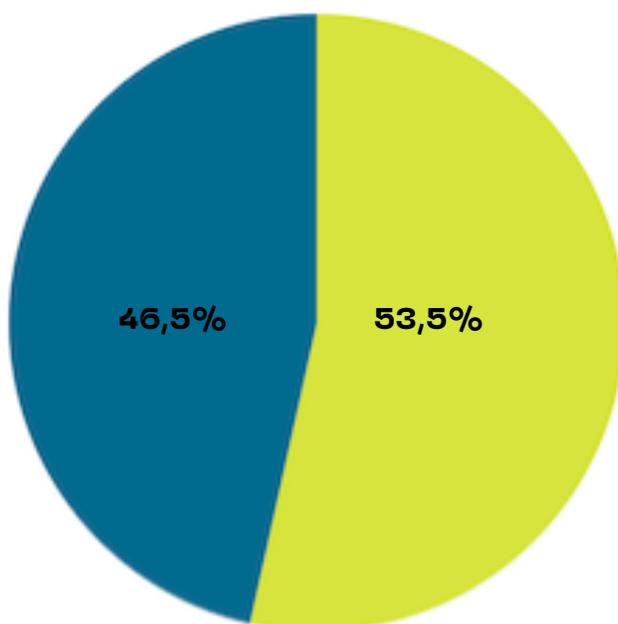


Figure 10 — Répartition des évènements répondant à des appels nationaux et les autres.



La Semaine de la rage climatique, qui s'est déroulée du 25 au 29 septembre 2023, a rassemblé environ 50 000 étudiants et étudiantes en grève à travers le Québec.

Dans cette perspective, 2019 n'apparaît pas comme un épiphénomène, mais bien comme le marqueur d'un changement profond, à la fois pour le mouvement étudiant et pour le mouvement environnemental qui voient leurs revendications se transformer : le mouvement étudiant s'occupe de plus en plus du climat (et non juste de la condition étudiante ou de l'accessibilité des études), alors que le mouvement environnemental intègre en son sein des revendications explicitement anticapitalistes.

Pour les autres événements, les Québécois·e·s se sont réuni·e·s souvent en plus petit comité — cinq événements seulement ont dépassé la centaine d'individus — pour empêcher la construction de certains projets industriels, comme l'usine de batterie Northvolt ou le Carrefour 40-55, ou pour la protection de milieux naturels, comme les terres de Rabaska ou la forêt de Pointe-au-Père. Comme l'illustre le graphique, les marches, manifestations et rassemblements demeurent les modes d'action les plus employés. Un seul acte de sabotage a été rapporté par nos sources (voir figure 11).

Figure 11 — Répartition des modes d'action employés lors d'évènements pour la protection de l'environnement



2.2.5 Droits des peuples autochtones

Les droits des peuples autochtones ont été au cœur de 16 événements recensés. Plus précisément, les droits territoriaux et la souveraineté sur les terres ancestrales en ont représenté neuf. Ils dénoncent l'exploitation de leurs terres sans consultation ou consentement préalable, notamment par les forestières québécoises. Ces événements se sont déroulés principalement dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec ainsi qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où ils ont toujours pris la forme de blocus forestiers, pour empêcher le passage des machines industrielles. Une des revendications principales de ces blocus est le rejet du traité Petapan.

Le traité de Petapan

Le traité de Petapan est un accord entre les trois conseils de bande d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan, ainsi que les gouvernements fédéral et provincial, visant à renégocier l'organisation territoriale et politique de ces communautés dans son ensemble. Pour certains membres et collectifs autochtones –comme le Mashk Assi–, ce traité est synonyme de la cession du territoire ancestral et de la perte de leur souveraineté sur celui-ci.

Un autre enjeu de ces événements protestataires, qui s'est cette fois exprimé avec des marches et rassemblements, est la reconnaissance du racisme systémique et la réparation pour les victimes et survivant·e·s des pensionnats autochtones.

Une marche de 5 jours du 25 septembre au 29 septembre 2023 avec un départ sur le site commémoratif de l'ancien pensionnat de Saint-Marc-de-Figuery, près d'Amos, et une arrivée à la communauté de Kitcisakik et au réservoir Dozois avait pour but de libérer symboliquement et soutenir les enfants survivants des pensionnats pour autochtones.

Deux autres marches le 30 septembre, lors de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, ont rassemblé plus de 200 personnes à Québec et des centaines de personnes à Montréal, en solidarité avec les victimes et survivant·e·s des pensionnats autochtones mais aussi pour célébrer la culture des peuples autochtones.



2.2.6 Droits des travailleur·euse·s

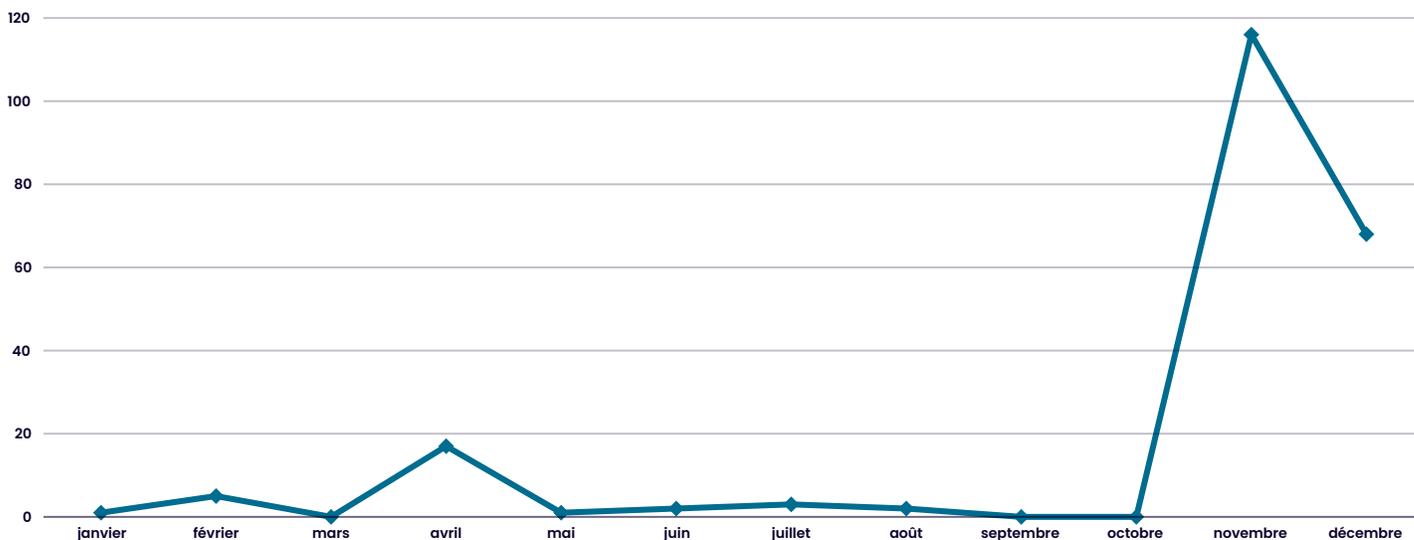
En 2023, les droits des travailleur·euses ont été au cœur d'une vague massive de mobilisation, totalisant 389 événements, dont 69 grèves et 216 actions liées. Parmi ces conflits, la grève du secteur public s'est particulièrement distinguée par son ampleur et l'impact qu'elle a eu sur le débat public. Cette mobilisation a culminé avec la grève du Front Commun, de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), et de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), rassemblant environ 566 500 grévistes le 23 novembre 2023.

La grève du secteur public

La grève a eu lieu dans un contexte de négociations contractuelles entre les syndicats du secteur public et le gouvernement du Québec, en raison de l'expiration des contrats collectifs. Les syndicats ont exigé des augmentations salariales pour compenser l'inflation et reconnaître la valeur du travail des employé.e.s du secteur public. Les revendications ont également porté sur l'amélioration des conditions de travail, notamment la réduction de la charge de travail et l'embauche de personnel supplémentaire. Enfin, un investissement accru dans les services publics, particulièrement dans la santé et l'éducation, a été demandé.

De manière plus générale, nous avons des données sur l'ampleur de la participation pour 64 des 73 grèves. Par exemple, les données médiatiques rapportent la présence de 420 000 personnes pour le Front commun (pour trois événements) ; 80 000 grévistes pour la FIQ (pour trois événements) et 66 500 pour la FAE (pour un événement). Le graphique suivant permet également de prendre la mesure de la dimension exceptionnelle de ces événements, avec un nombre de manifestations affiliées bien plus important qu'en temps normal (voir figure 12).

Figure 12 — Nombre d'événements affiliés à des grèves dans le cadre de conflits de travail





Nous observons également un pic d'activité au mois d'avril, s'expliquant par la grève générale de plus de 155 000 fonctionnaires relevant du Conseil du Trésor et de l'Agence du revenu du Canada (ARC) du 19 avril 2023 au 4 mai 2023.

Considérée comme l'une des plus grandes grèves de l'histoire du Canada, cette grève a mobilisé des milliers d'employé·e·s de la fonction publique fédérale qui ont érigé des piquets de grève aux quatre coins du pays — 16 comptés au Québec — afin de revendiquer de meilleures conditions salariales face à l'inflation, de meilleures conditions de travail et l'ajout du télétravail dans la convention collective.

2.2.7 Justice sociale et lutte contre les inégalités

Enfin, le dernier volet de notre analyse porte sur la justice sociale et la lutte contre les inégalités. En pleine crise du logement au Québec, la déposition du projet de loi 31 en juin 2023 par la Ministre responsable de l'habitation France-Élaine Duranceau a été reçue comme de la provocation, mobilisant des milliers de personnes pour un accès au logement pour tous·tes.

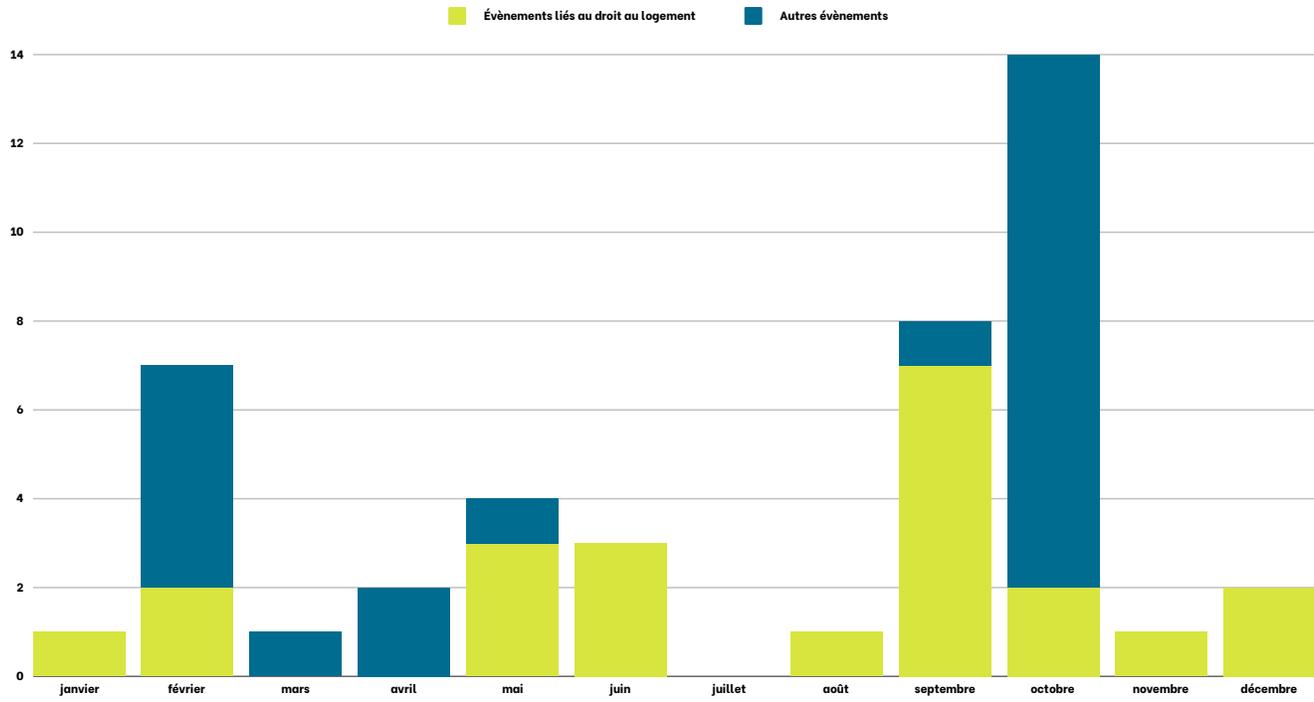
Ce projet ayant pour but de modifier des dispositions législatives a été fortement critiqué par les locataires et les organismes liés au logement, notamment face au risque de limitation de la cession de bail. La cession de bail constituait jusqu'à 2023 l'une des seules mesures de contrôle des loyers dont disposaient les locataires.

En effet, le propriétaire ne pouvait s'opposer à la cession de bail sans un motif sérieux, comme l'incapacité de payer du repreneur du bail, et donc le nouveau locataire avait une certaine assurance d'éviter une hausse inconsidérée de loyer.

Le rejet de la proposition de la ministre constituait la revendication principale de 20 des 45 événements en lien avec la lutte contre les inégalités, dont deux occupations de bureaux officiels et un événement majeur le 22 juin 2023 avec une marche de 4000 personnes à Montréal (selon les médias consultés) (voir figure 13). Celle-ci aura également été la première des 8 organisée par le même organisme, soit le Regroupement des Comités Logement et Associations de Locataires du Québec (RCLALQ).



Figure 13 — Répartition des évènements : logement vs autres enjeux de justice sociale



Un autre évènement marquant aura été la 34e nuit des sans-abris le 20 octobre. Dans ce contexte de crise logement, il aura rarement eu autant d'échos. Nous avons pu compter huit rassemblements dont les revendications étaient de sensibiliser aux situations d'itinérance, de pauvreté et de désaffiliation sociale mais aussi la demande de construction de logements et la mise en place de haltes chaleur. Plus précisément, quatre se sont déroulés en Abitibi-Témiscamingue et trois dans le Bas-Saint-Laurent.

2.3 Analyse par région

Après avoir montré les tendances de l'activité protestataire au Québec sous l'angle des sujets, nous pouvons maintenant nous intéresser aux régions. Il ne s'agit pas ici de faire une analyse exhaustive de tous les évènements et de leurs revendications mais plutôt de mettre en lumière les informations importantes qui varient d'une région à l'autre.



2.3.1 Abitibi-Témiscamingue

Figure 14 — Répartition des sujets en Abitibi-Témiscamingue en comptabilisant les grèves

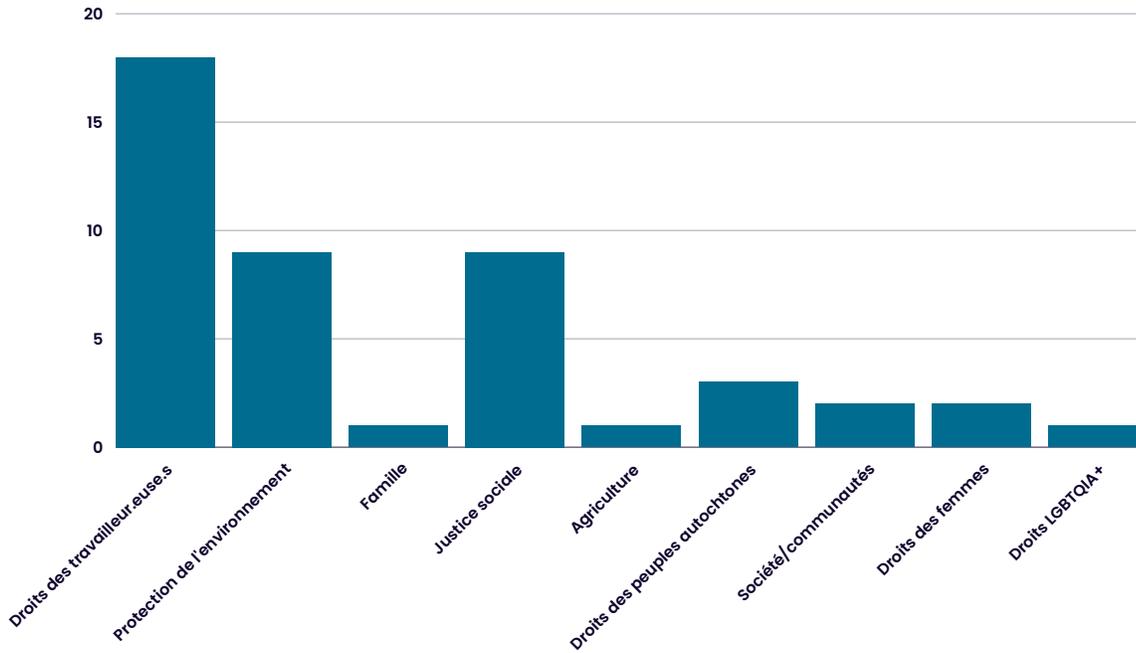
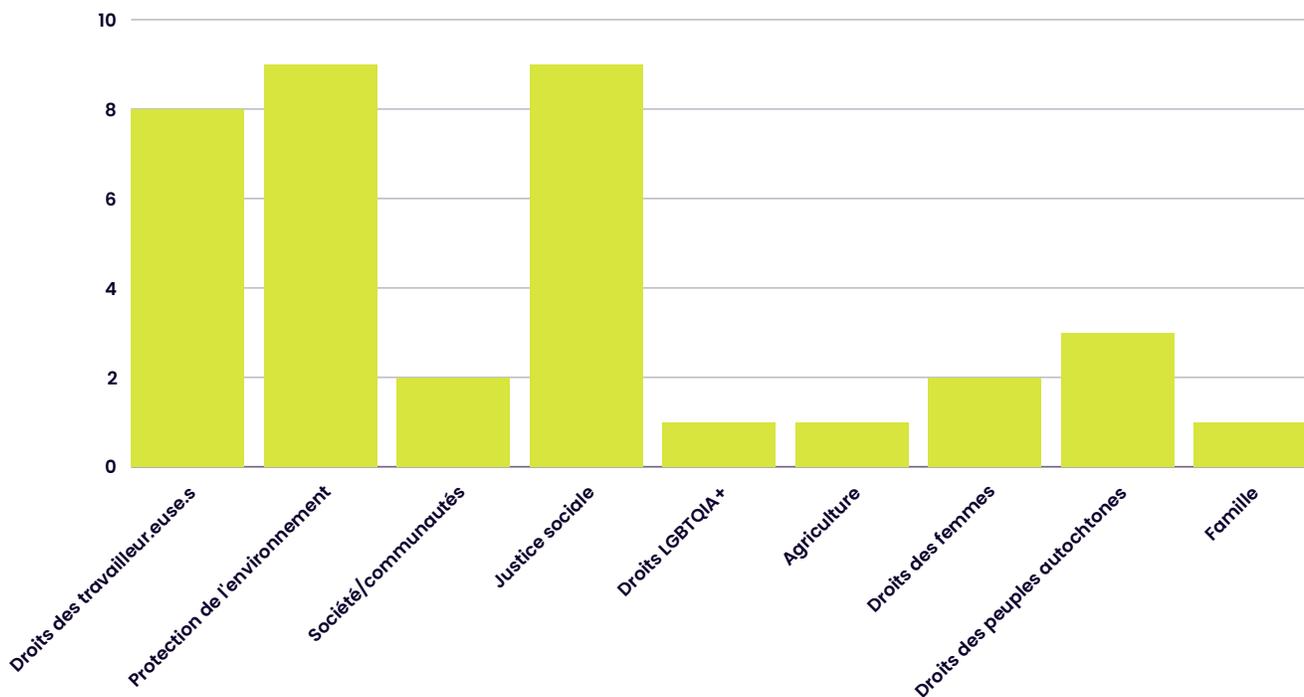


Figure 15 — Répartition des sujets en Abitibi-Témiscamingue sans comptabiliser les grèves



En Abitibi-Témiscamingue, la protection de l'environnement s'est cristallisée autour de la lutte contre les émissions de contaminants, dont le plomb, le cadmium et l'arsenic, provenant de la fonderie Horne. Cette mobilisation s'est traduite par neuf évènements, dont trois rassemblements, cinq marches et un « die-in ». La participation a été documentée pour sept d'entre eux, faisant état de la présence minimum de 1500 personnes, dont une marche ayant réuni 900 manifestant·e·s le 26 août 2023. Les revendications des citoyen·ne·s portent sur la réduction des émissions d'arsenic, avec l'exigence d'imposer la norme de trois nanogrammes par mètre cube (ng/m³), en contraste avec les 15 ng/m³ autorisés par le gouvernement québécois. Les habitant·e·s de Rouyn-Noranda se sont également mobilisé·e·s afin d'exprimer leur attachement au quartier Notre-Dame qui deviendra une zone tampon selon le plan d'action gouvernemental.

Du côté de la justice sociale, neuf évènements ont pu être répertoriés. Comme mentionné précédemment, la 34e nuit des sans-abris s'est déroulée dans quatre villes différentes dans la région pour sensibiliser à la réalité de l'itinérance. Une autre manifestation le 1er février vient s'ajouter, qui demandait le droit d'emménager dans un nouveau lieu d'hébergement pour les personnes en situation d'itinérance. Les quatre autres avaient pour but et revendication la défense du droit au logement et la relance du programme AccèsLogis, dont l'objectif était la création de logements aux loyers inférieurs à ceux du marché.

2.3.2 Bas-Saint-Laurent

Figure 16 — Répartition des sujets dans le Bas-Saint-Laurent en comptabilisant les grèves

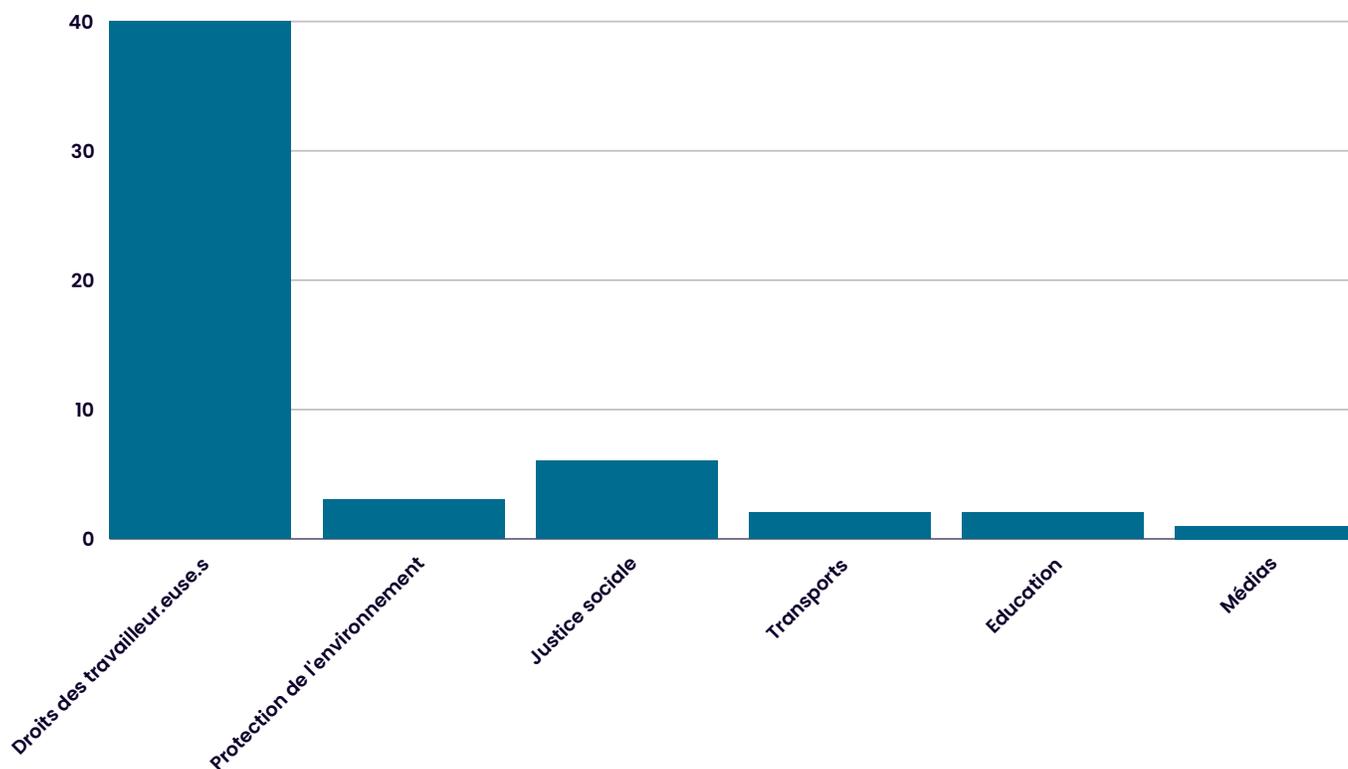
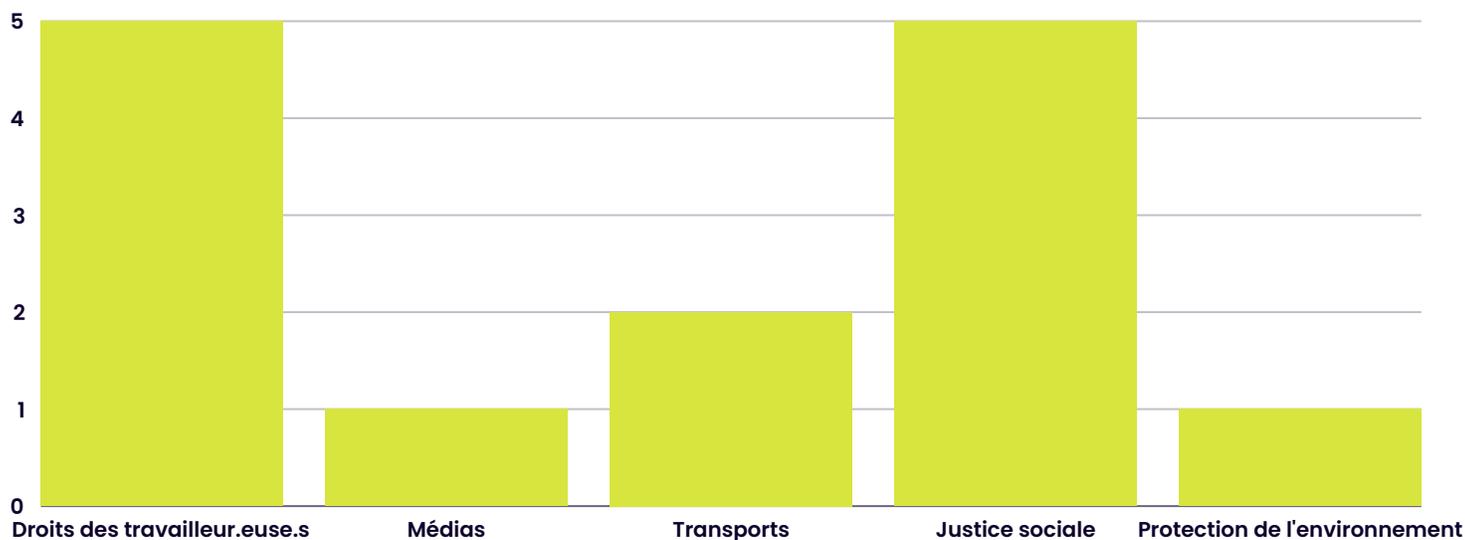


Figure 17 — Répartition des sujets dans le Bas-Saint-Laurent sans comptabiliser les grèves



Dans la région du Bas-Saint-Laurent, la majorité des événements recensés sont liés aux droits des travailleur.euse.s, notamment à travers les grèves et événements affiliés. Cependant, le deuxième graphique révèle une diversité plus grande dans les types de mobilisation. Les enjeux de justice sociale ont regroupé six événements, dont les trois rassemblements dans le cadre de la 34^e nuit des sans-abris, et les deux rassemblements les 30 juin et 16 septembre contre le projet de loi 31 pour dénoncer l'insuffisance des mesures d'urgence mises en œuvre pour faire face à la crise du logement.

Les enjeux de transport et de protection de l'environnement ont également été présents en 2023. Les discussions autour du prolongement de l'Autoroute 20 ont commencé à mobiliser une partie des citoyens en 2023, et la protection du boisé dans le district de Pointe-au-Père est devenue un enjeu local important.



2.3.3 Côte-Nord

Figure 18 — Répartition des sujets en Côte-Nord en comptabilisant les grèves

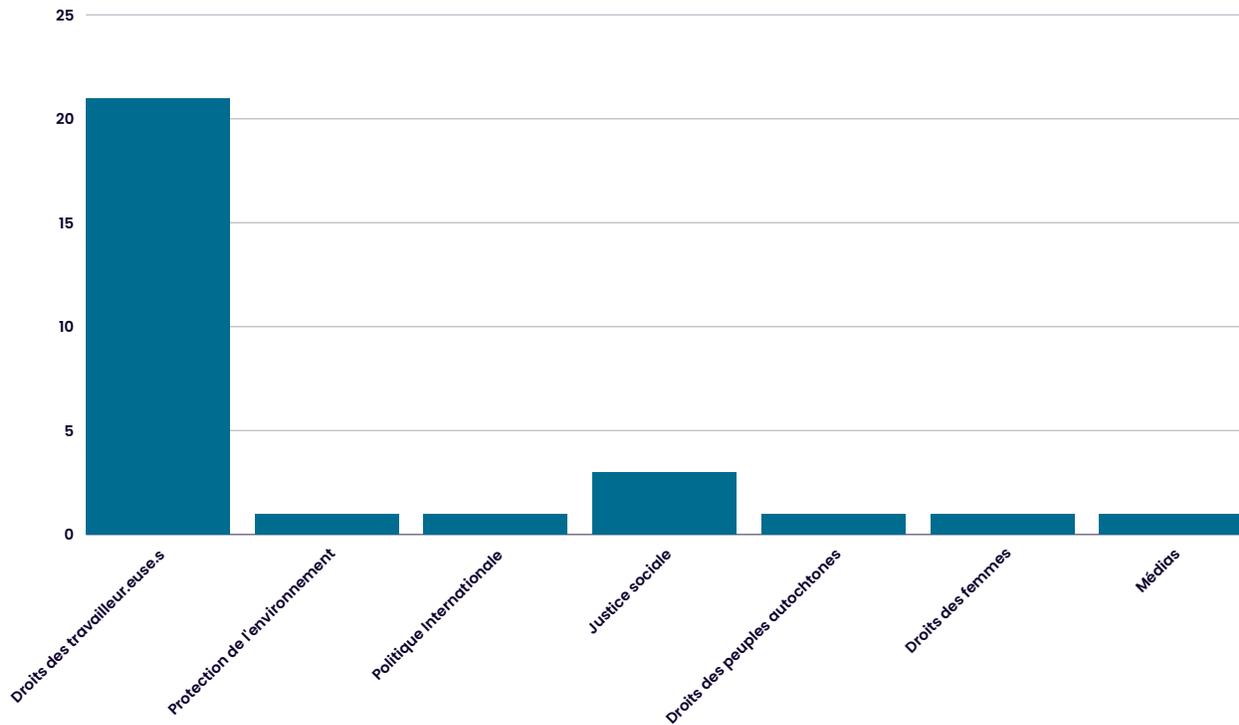
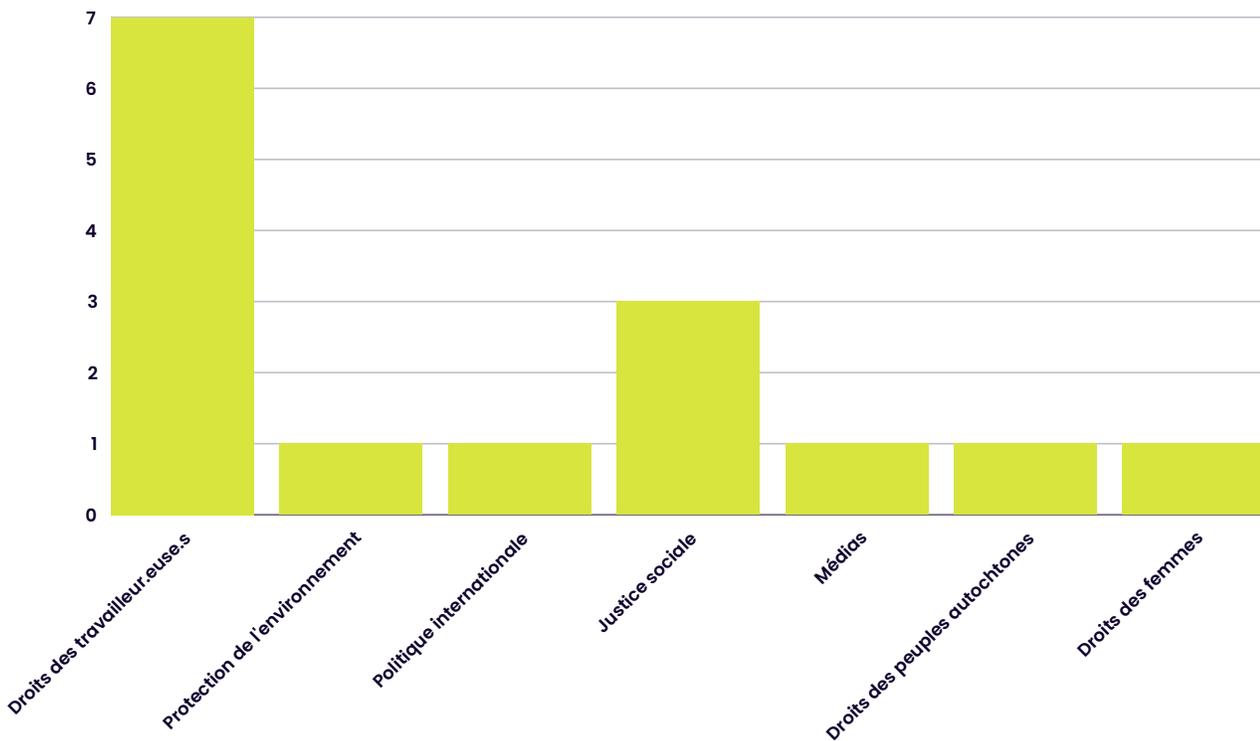


Figure 19 — Répartition des sujets en Côte-Nord sans comptabiliser les grèves



Dans la région de la Côte-Nord, sans la comptabilisation des grèves, les évènements liés aux droits des travailleurs et travailleuses continuent de jouer un rôle prépondérant, avec quatre manifestations organisées le 1er mai 2023 pour la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs.

En parallèle, la justice sociale occupe également une place significative, comme en témoigne la série de trois rassemblements simultanés le 20 février 2023. Ces évènements ont été co-organisés par la Table des groupes populaires, le Troc Côte-Nord, et le Regroupement des femmes de la Côte-Nord, dans le cadre d'une semaine d'actions provinciales pour une justice climatique et sociale, se déroulant du 20 au 24 février. Les rassemblements avaient pour objectif de revendiquer des mesures concrètes pour promouvoir un projet de société écologique, équitable et inclusif.

2.3.4 Estrie

Figure 20 — Répartition des sujets en Estrie en comptabilisant les grèves

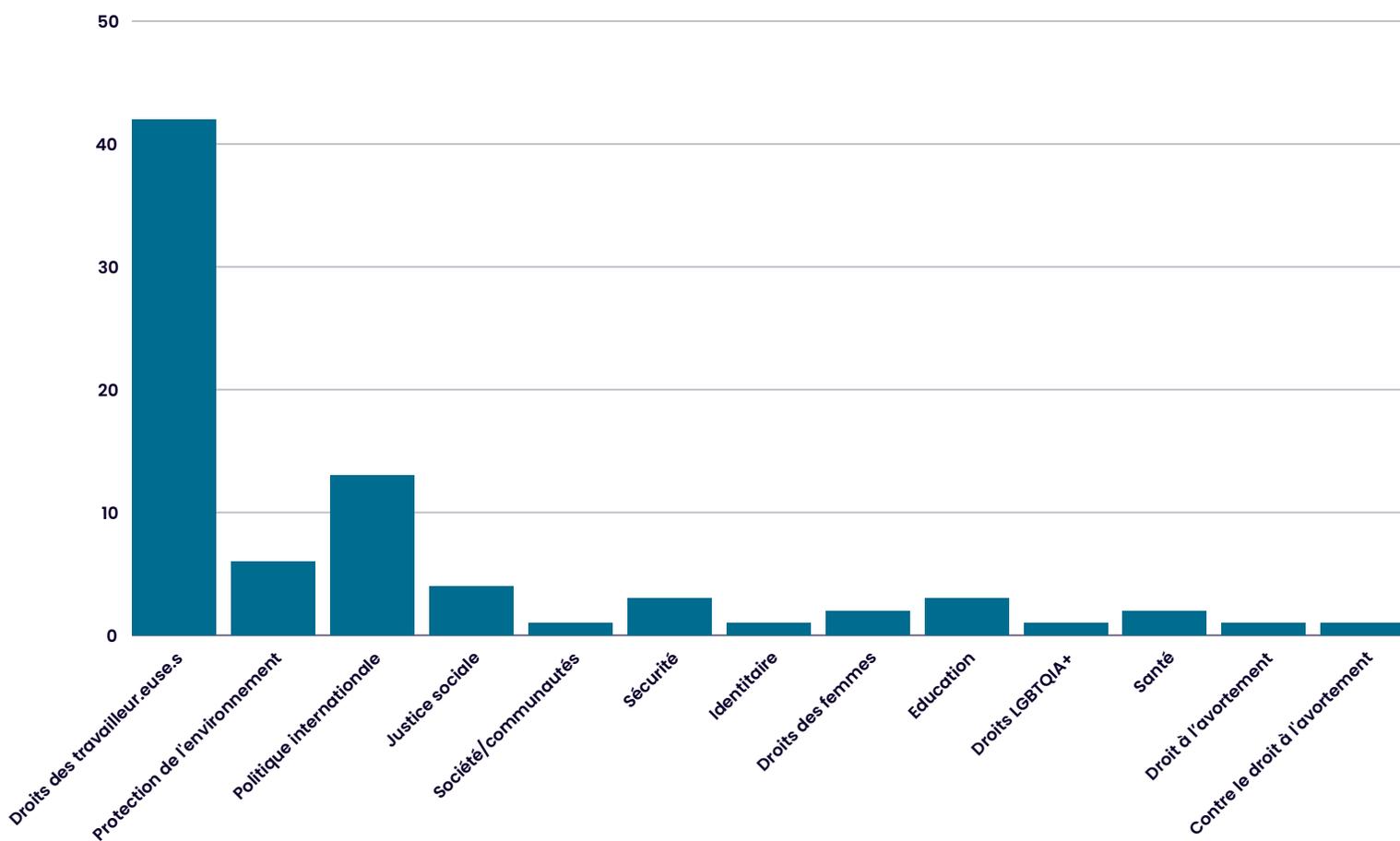
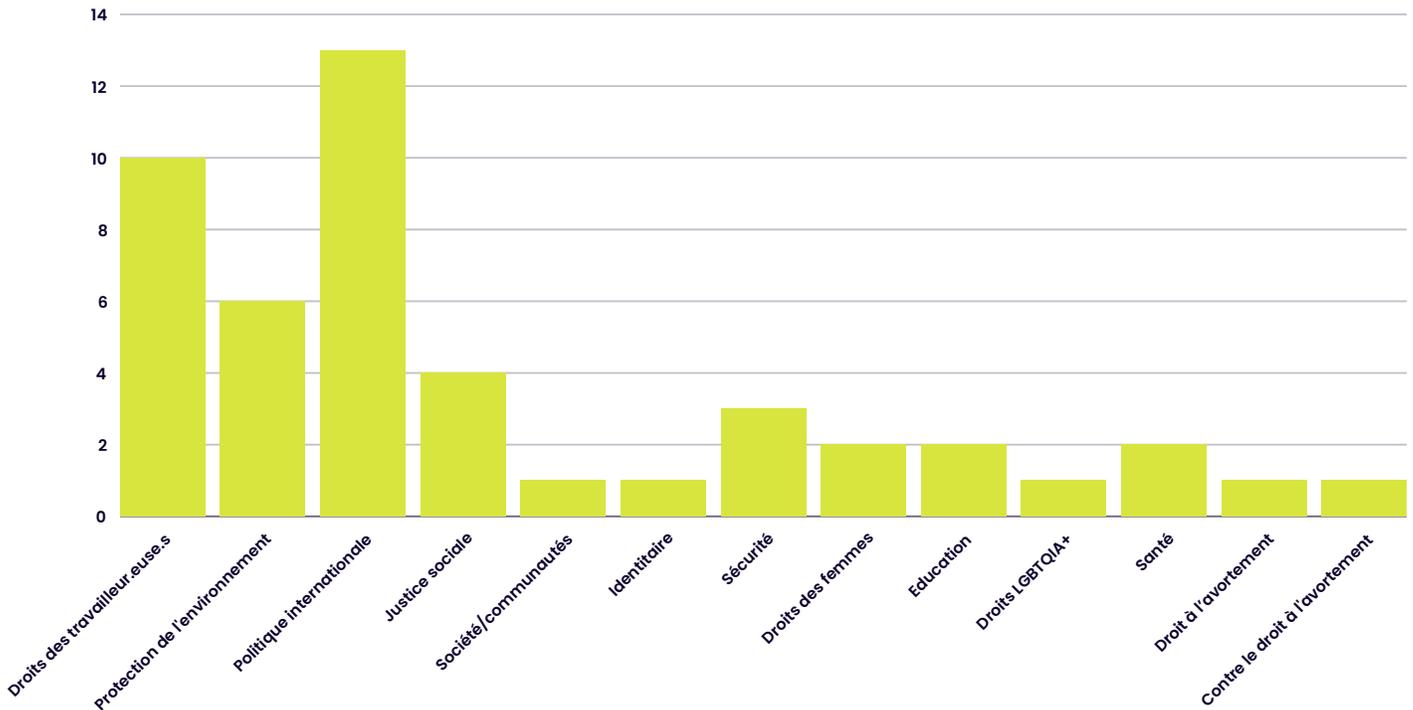


Figure 21 — Répartition des sujets en Estrie sans comptabiliser les grèves



En Estrie, la mobilisation en faveur de la défense du peuple palestinien revêt une importance majeure. Cela s'explique, comme souligné précédemment, par l'organisation de neuf évènements hebdomadaires par le Regroupement Citoyen Pour Un Monde Meilleur de Sherbrooke, qui se sont tenus tous les dimanches depuis le 15 octobre 2023. Nous avons recensé quatre autres évènements en solidarité avec la Palestine dans la ville de Sherbrooke.

Lorsque l'on exclut les grèves, la part des évènements liés aux droits des travailleurs.euses diminue de plus de 30 %. Cela met en lumière l'émergence d'autres types de mobilisations, notamment en faveur de la justice climatique et de la justice sociale. Cinq d'entre elles sur six ont eu lieu dans le cadre de la campagne Inégalités et Climat Dérégulé, c'est assez ! qui s'est déroulée du 20 février 2023 au 24 février 2023 (1), dans le cadre du Jour de la Terre (2), et dans le cadre de la Semaine de la rage climatique en 2023 (2).

La justice sociale a été représentée lors de quatre évènements, dont deux liés au logement et deux axés sur la protection des personnes vulnérables. Ces chiffres illustrent la place prépondérante du droit au logement dans les mobilisations québécoises pour les luttes contre les inégalités.



2.3.5 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Figure 22 — Répartition des sujets en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en comptabilisant les grèves

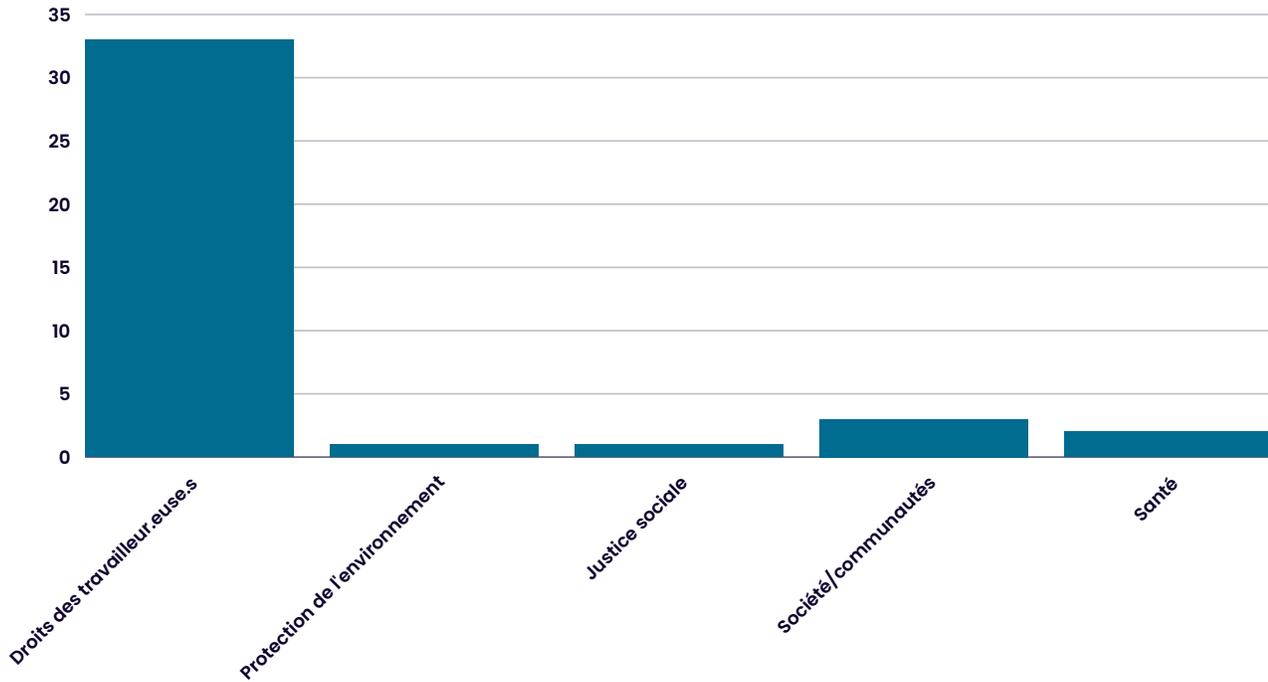
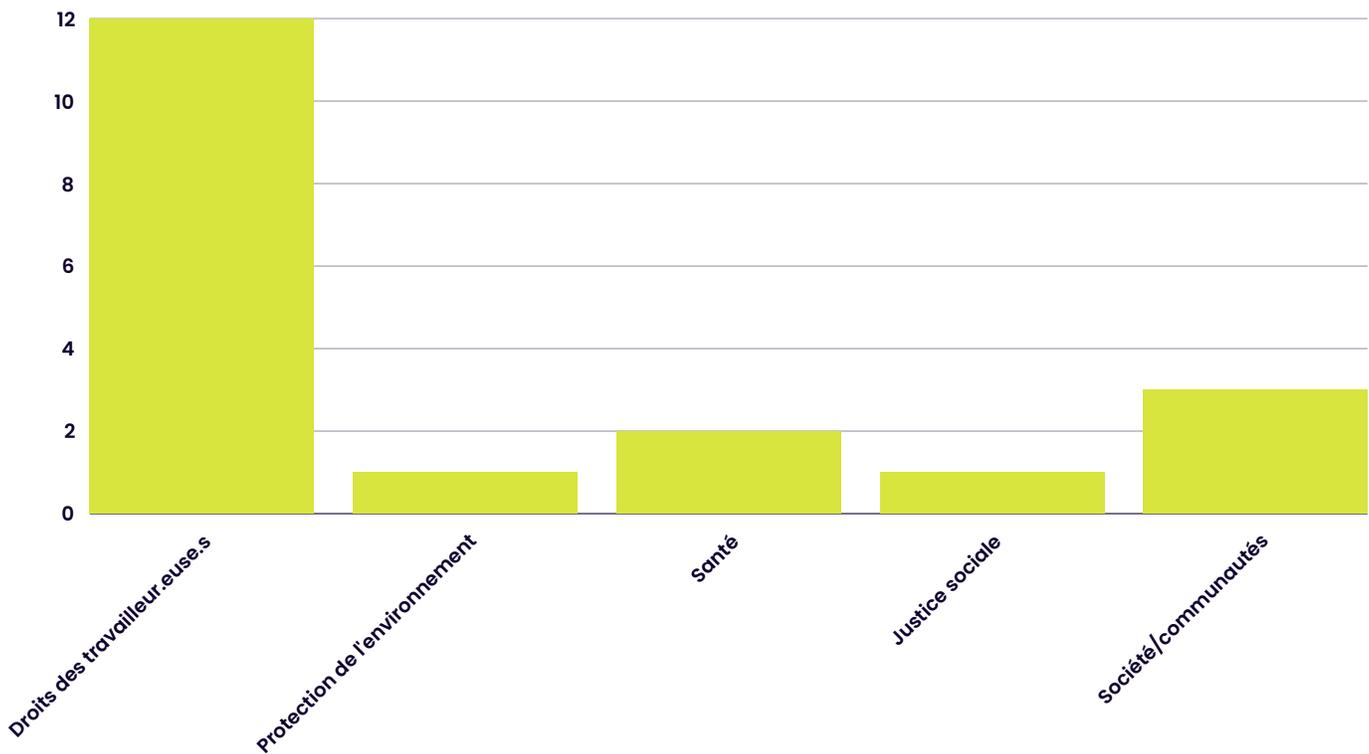


Figure 23 — Répartition des sujets en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sans comptabiliser les grèves



Dans le cas de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les droits des travailleur·euse·s restent largement dominants, même si nous excluons les grèves et les événements affiliés. Par exemple, le 1er mai 2023, à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs, cinq événements ont eu lieu simultanément dans cinq villes différentes.

En outre, la région montre une attention accrue aux enjeux sociétaux et aux préoccupations des communautés locales. Parmi ces événements, on trouve des actions pour :

- Obtenir un financement gouvernemental pour la construction d'un nouveau complexe aquatique à Matane.
- Restaurer le phare de Cap-des-Rosiers.
- S'opposer à la fusion des circonscriptions de Gaspé et Bonaventure.

2.3.6 Grand Montréal

Figure 24 — Répartition des sujets dans le Grand Montréal en comptabilisant les grèves

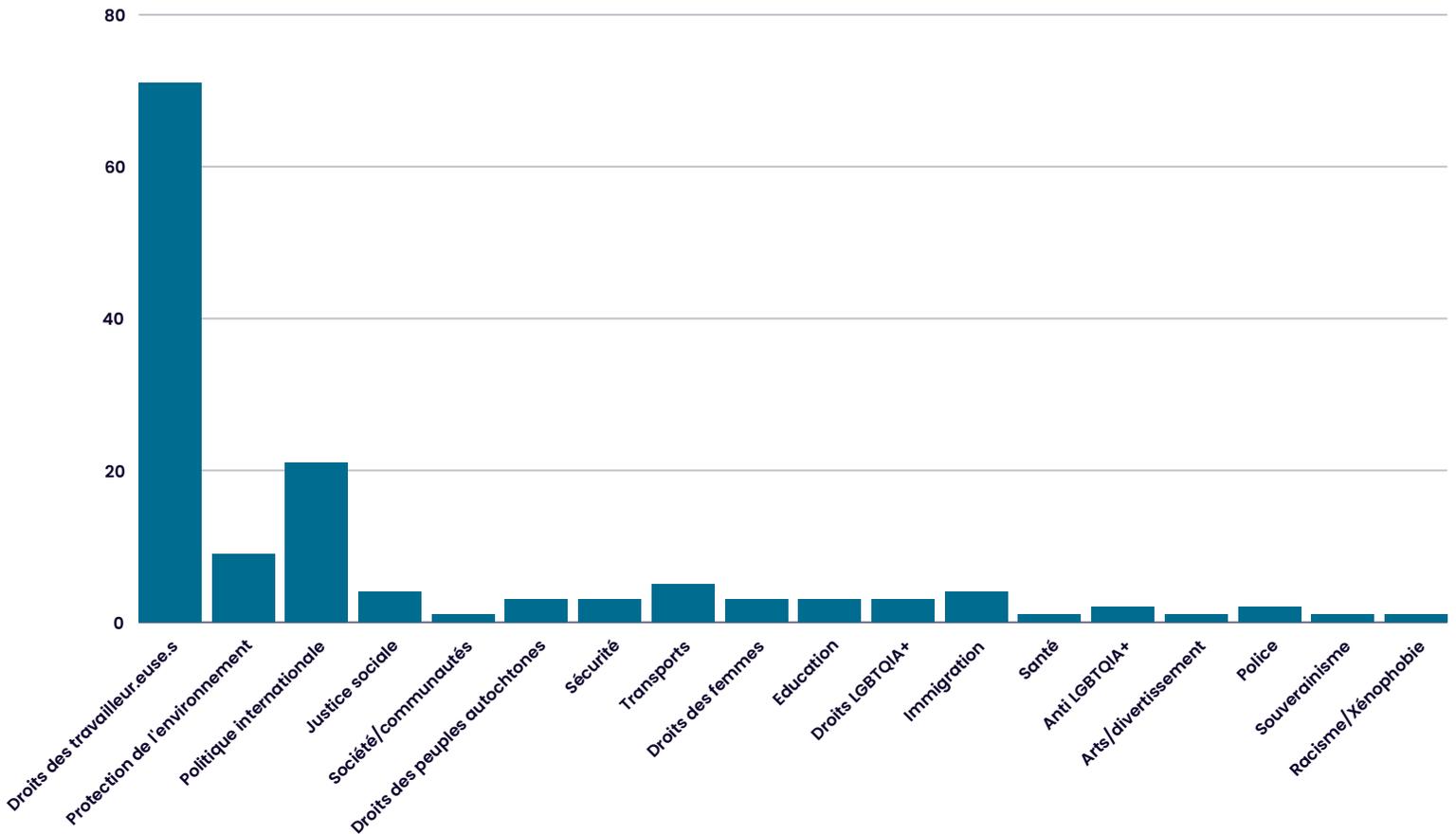
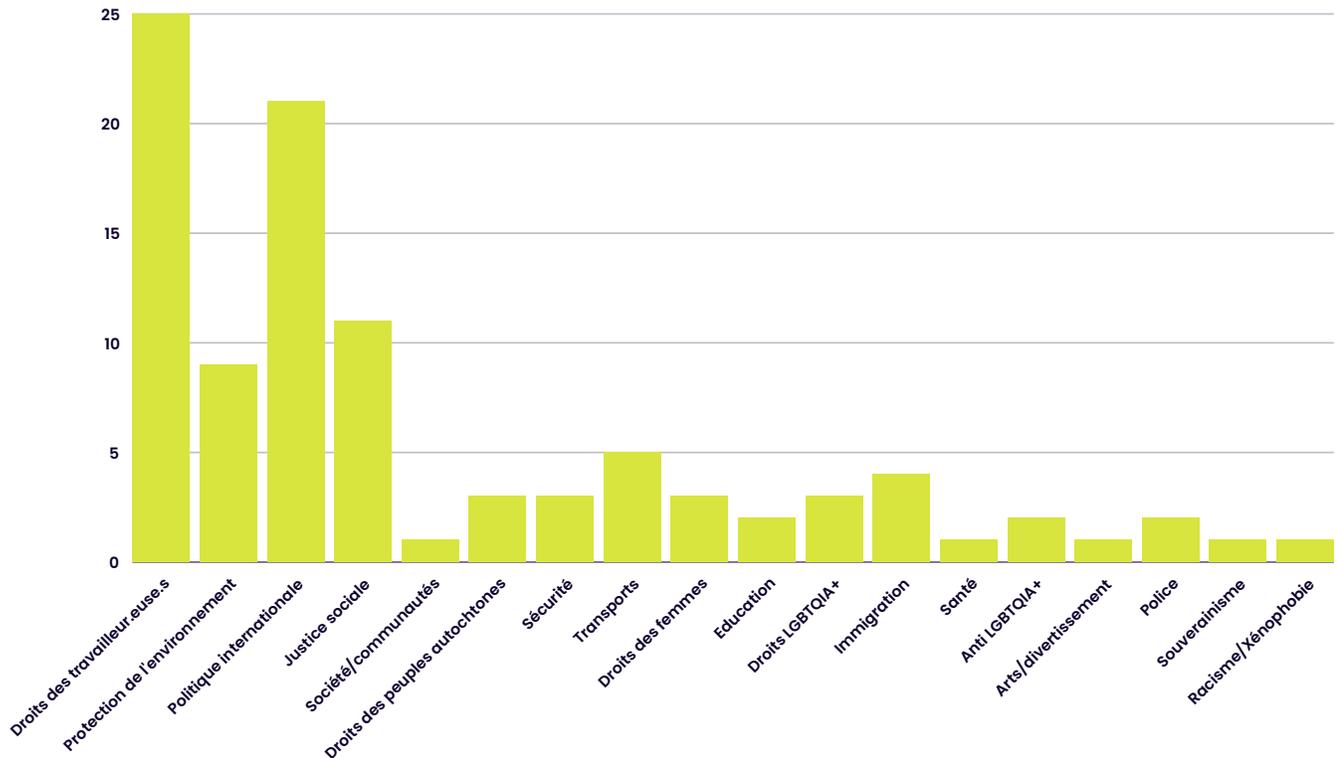


Figure 25 — Répartition des sujets dans le Grand Montréal sans comptabiliser les grèves



La répartition des sujets des évènements protestataires dans le Grand Montréal est la plus comparable à celle observée lorsque nous considérons l'ensemble des régions. Si les droits des travailleur·euses occupent un peu plus de 50 % du total avec les grèves et évènements affiliés, le deuxième graphique nous montre l'importance des enjeux internationaux dans les mobilisations lors de la période étudiée. Au-delà des évènements en solidarité avec la Palestine ou en soutien à Israël évoqués précédemment, nous avons pu relever un évènement pour souligner les un an de l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2023, deux en soutien au peuple iranien le 10 juin et le 16 septembre 2023, et un pour demander à Ottawa d'agir face à la situation au Haut-Karabakh le 2 octobre 2023. Ainsi, aucun autre évènement dont les revendications étaient liées aux relations internationales autre que pour la Palestine ou Israël n'a été enregistré après le 7 octobre 2023.

Quatre évènements protestataires en lien avec la protection de l'environnement et la justice climatique ont eu lieu, en plus des cinq évènements répondant à des appels nationaux que nous avons précédemment évoqués. Plus précisément, l'un a concerné le projet de la méga-usine de Northvolt et son impact sur les milieux humides. Les manifestant·e·s ont également dénoncé le manque d'écoute de la part de Québec dans le cadre du projet et l'absence d'une enquête du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Ces revendications ont poussé des individus à employer le sabotage le 22 janvier 2023, avec l'installation de clous dans une centaine d'arbres que l'entreprise suédoise comptait abattre.

Sept des dix évènements en lien avec la lutte contre les inégalités ont concerné le droit au logement et la lutte contre le projet de loi 31.

Enfin, nous avons pu coder quatre évènements concernant l'immigration, plus précisément deux pour demander un statut régularisé pour tous les sans-papiers du Canada, un pour venir en aide directement à des familles menacées par des expulsions du territoire et un pour dénoncer la fermeture du chemin Roxham. Ce dernier rassemblement était aussi un point de ralliement pour quelques manifestant-e-s avant de traverser à pied les 73 kilomètres qui séparent Montréal du chemin Roxham, à la frontière américaine.

2.3.7 Grand Nord

Figure 26 — Répartition des sujets dans le Grand Nord en comptabilisant les grèves

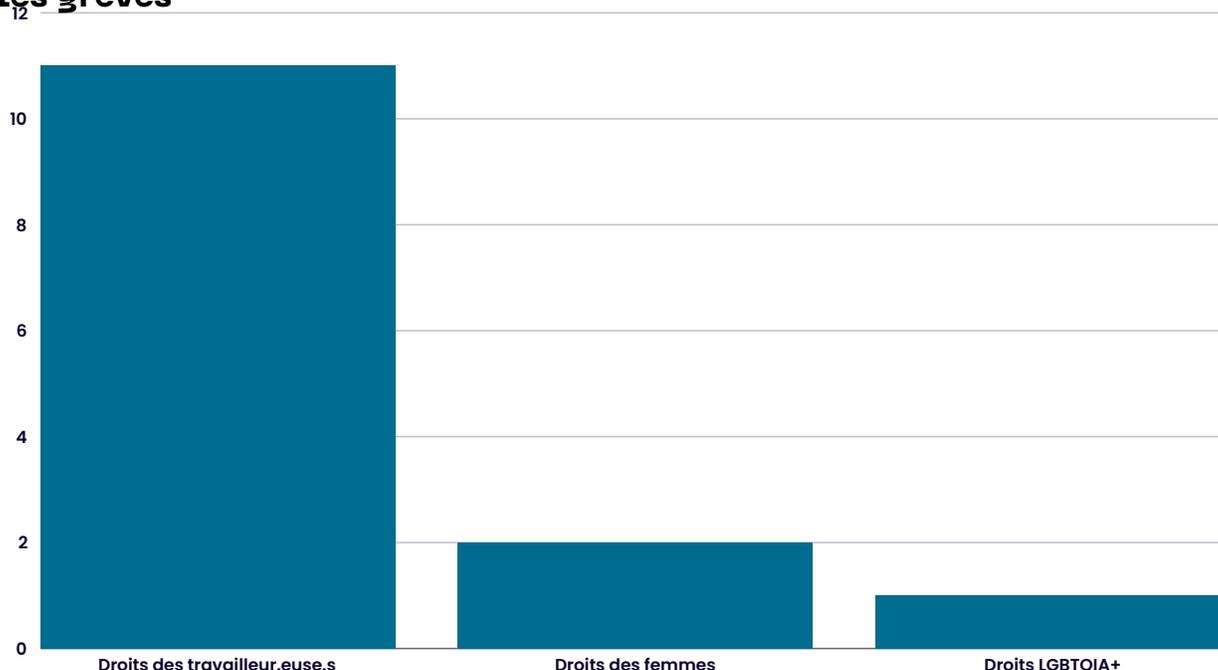
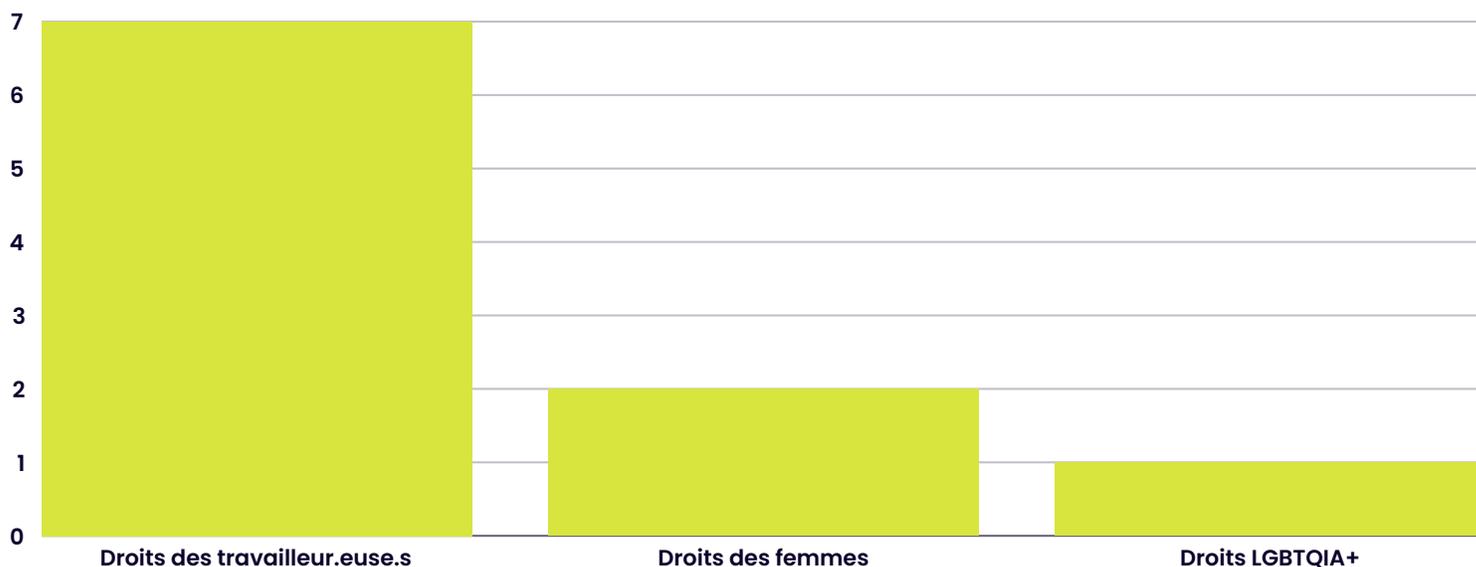


Figure 27 — Répartition des sujets dans le Grand Nord sans comptabiliser les grèves



En tenant compte des limites de la recherche mentionnées dans la méthodologie, la situation dans le Grand Nord reste globalement similaire dans les deux graphiques.

Un évènement notable a eu lieu le 20 janvier 2023, avec une mobilisation dans sept villages le long de la côte de la baie d'Hudson : Akulivik, Inukjuak, Ivujivik, Kuujjuarapik, Puvirnituaq, Salluit, et Umiujaq. Organisé par le Syndicat nordique des infirmières et infirmiers de la Baie-d'Hudson (SNIIBH-FIQ), ce « sit-in » visait à améliorer les conditions de travail des infirmières et infirmiers, à dénoncer le manque de personnel, et à critiquer l'inaction de la direction des soins infirmiers.

De plus, la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2023 a été marquée par deux marches simultanées à Yellowknife et Whitehorse. Ces rassemblements ont notamment mis en lumière les iniquités salariales dont souffrent les femmes dans ces régions.

2.3.8 Mauricie-Centre-du-Québec

Figure 28 — Répartition des sujets en Mauricie-Centre-du-Québec en comptabilisant les grèves

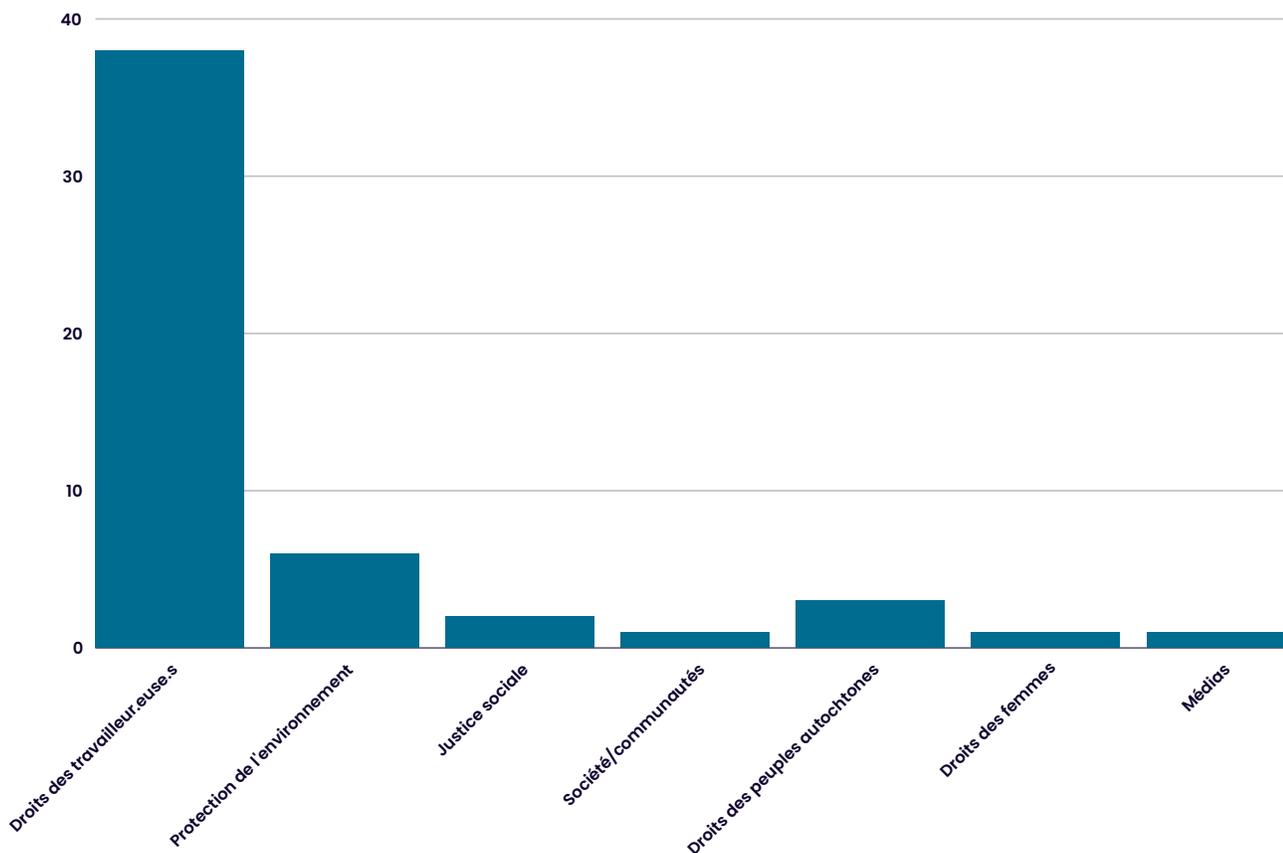
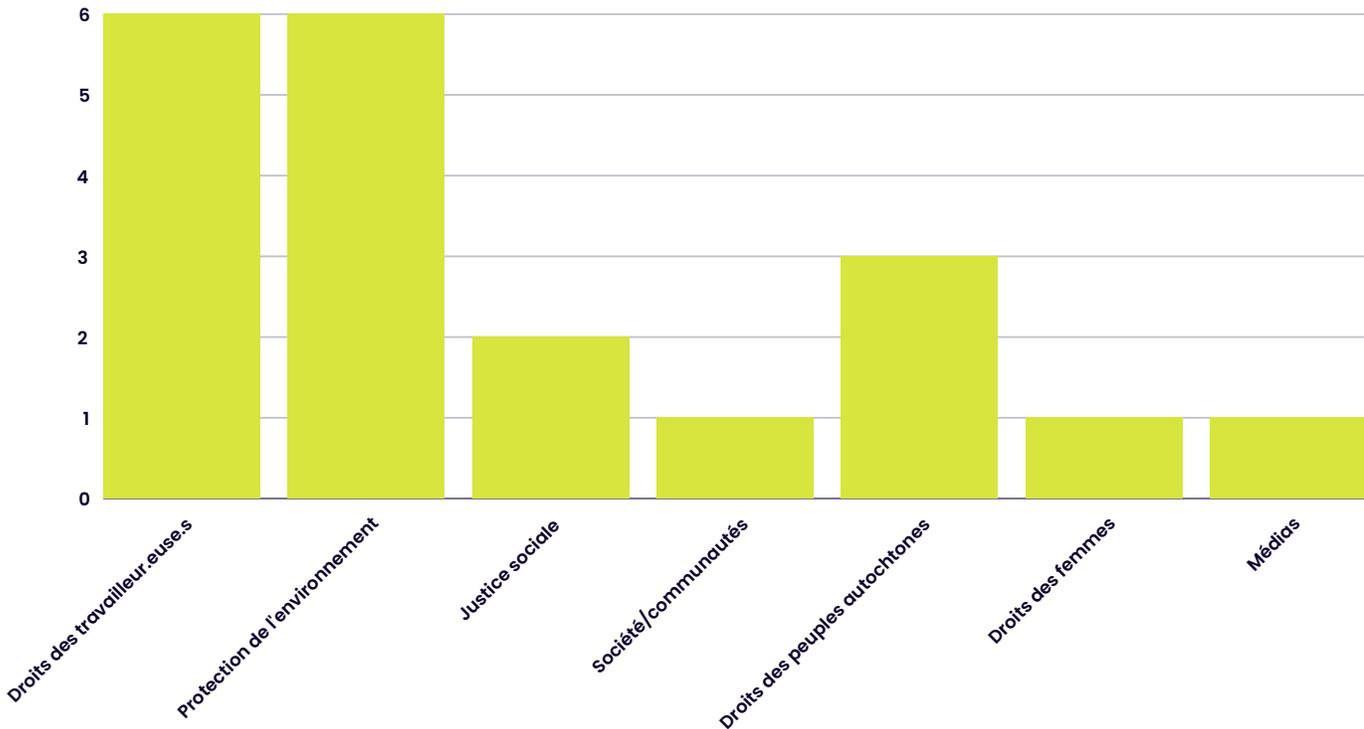


Figure 29 — Répartition des sujets en Mauricie–Centre–du–Québec sans comptabiliser les grèves



Dans la région de la Mauricie–Centre–du–Québec, six évènements en lien avec la protection de l’environnement et de la justice climatique ont été recensés. Parmi ceux-ci, trois incluent un rassemblement pour mettre fin au financement public du Grand Prix de Trois–Rivières et deux rassemblements contre l’agrandissement du Carrefour 40–55. Le Carrefour 40–55 est un projet d’infrastructure routière en développement dans la région, suscitant des préoccupations environnementales liées à la destruction des milieux humides.

Trois évènements ont été organisés par des membres des peuples autochtones, dont une manifestation accompagnée d’un convoi pour demander la démission du chef de la communauté Wôlinak et deux blocages forestiers. Ces derniers ont été réalisés par des membres de la communauté Atikamekw de Wemotaci, non reconnus par le conseil de bande, sur la route forestière 25. Ils ont débuté respectivement le 1er mars 2023 et le 3 décembre 2023. Cependant les dates de fin n’ont pas pu être trouvées dans les articles de presse consultés.



2.3.9 Outaouais

Figure 30 — Répartition des sujets en Outaouais en comptabilisant les grèves

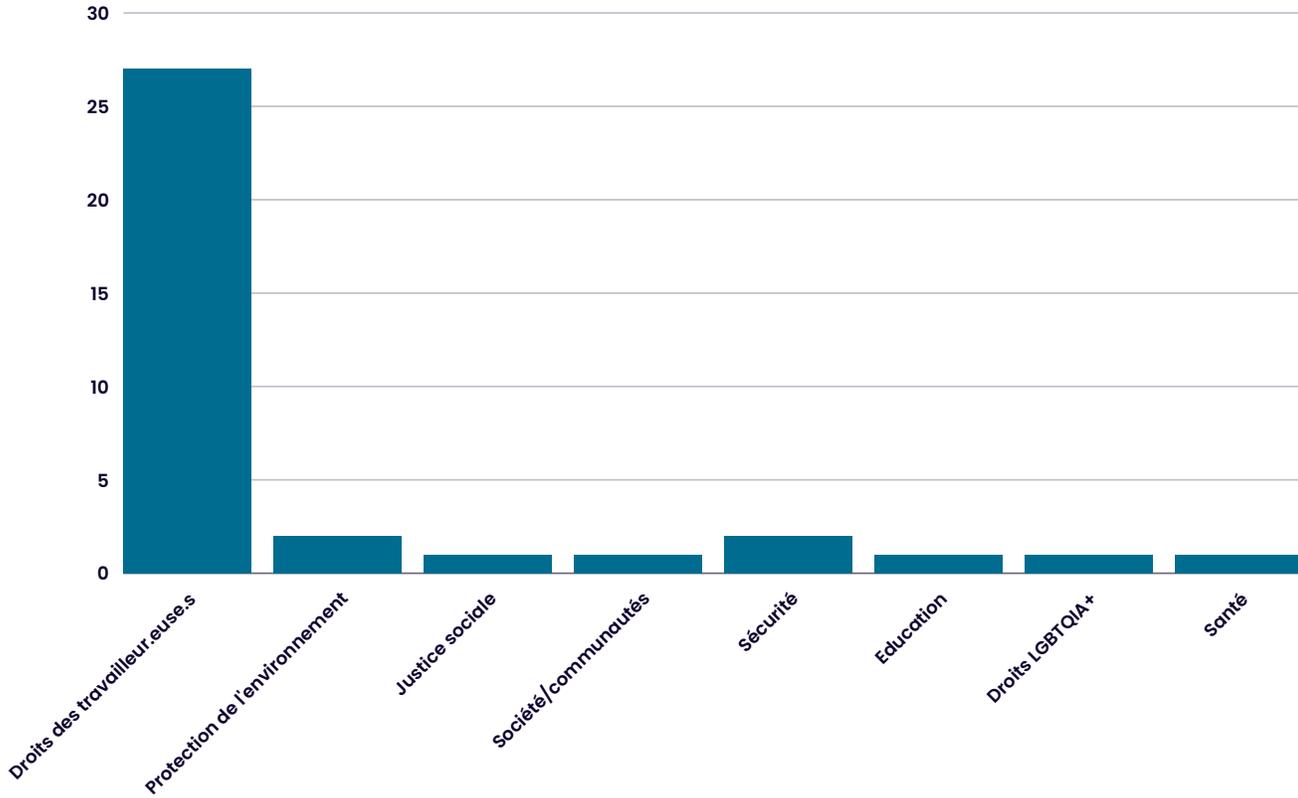
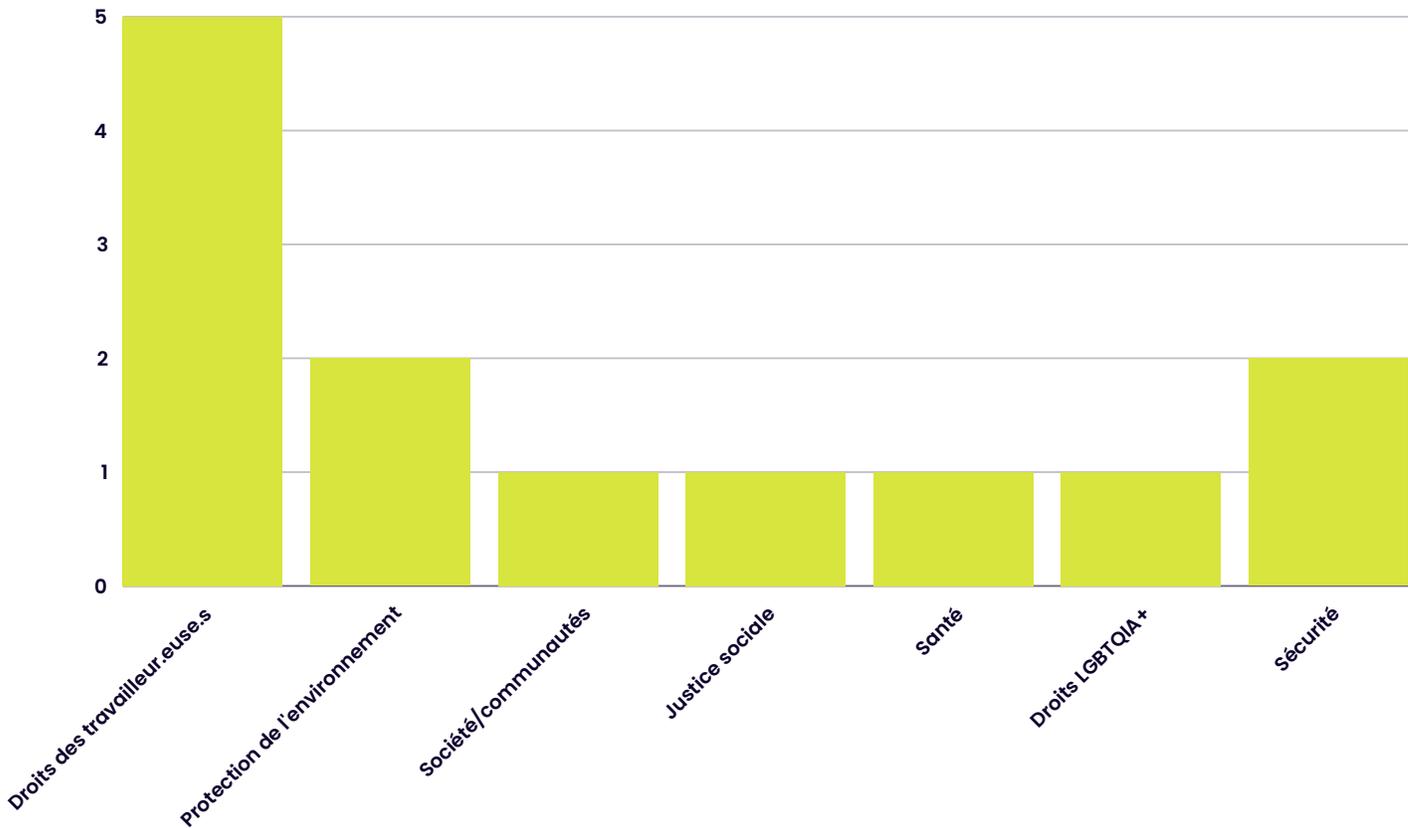


Figure 31 — Répartition en Outaouais sans comptabiliser les grèves



La situation en Outaouais se démarque des autres régions par sa proximité avec la capitale fédérale. En effet nous avons pu identifier à la lecture des journaux que la plupart des évènements protestataires ont eu lieu à Ottawa sans vraiment d'équivalence à Gatineau, sortant ainsi des limites de notre recherche.

Cette nature transfrontalière se remarque aussi dans les revendications des salarié·e·s. En effet, comme visible sur le graphique, les droits des travailleur·euse·s représentent la majeure partie des évènements. Leurs revendications, principalement lors de la grève du secteur public en novembre et décembre 2023, étaient orienté de manière significative vers la lutte contre la rétention du personnel et donc vers une amélioration des conditions de travail. Ces dernières, jugées meilleures en Ontario, incitent une partie importante du personnel de la santé ou de l'éducation à quitter le secteur public en Outaouais pour travailler de l'autre côté de la frontière.

Nous avons tout de même relevé deux évènements pour la protection de l'environnement, respectivement pour la préservation d'une portion du corridor Champlain dans le secteur d'Aylmer et en opposition au projet minier La Loutre. Deux manifestations ont également été recensées pour le 24 janvier 2023 dans le cadre de manifestations coordonnées à l'échelle de la province pour plus de sécurité aux alentours des écoles. Ici aussi, les parents ont réclamé des aménagements urbains aux abords des écoles, afin d'obliger les automobilistes à ralentir.

2.3.10 Québec

Figure 32 — Répartition des sujets à Québec en comptabilisant les grèves

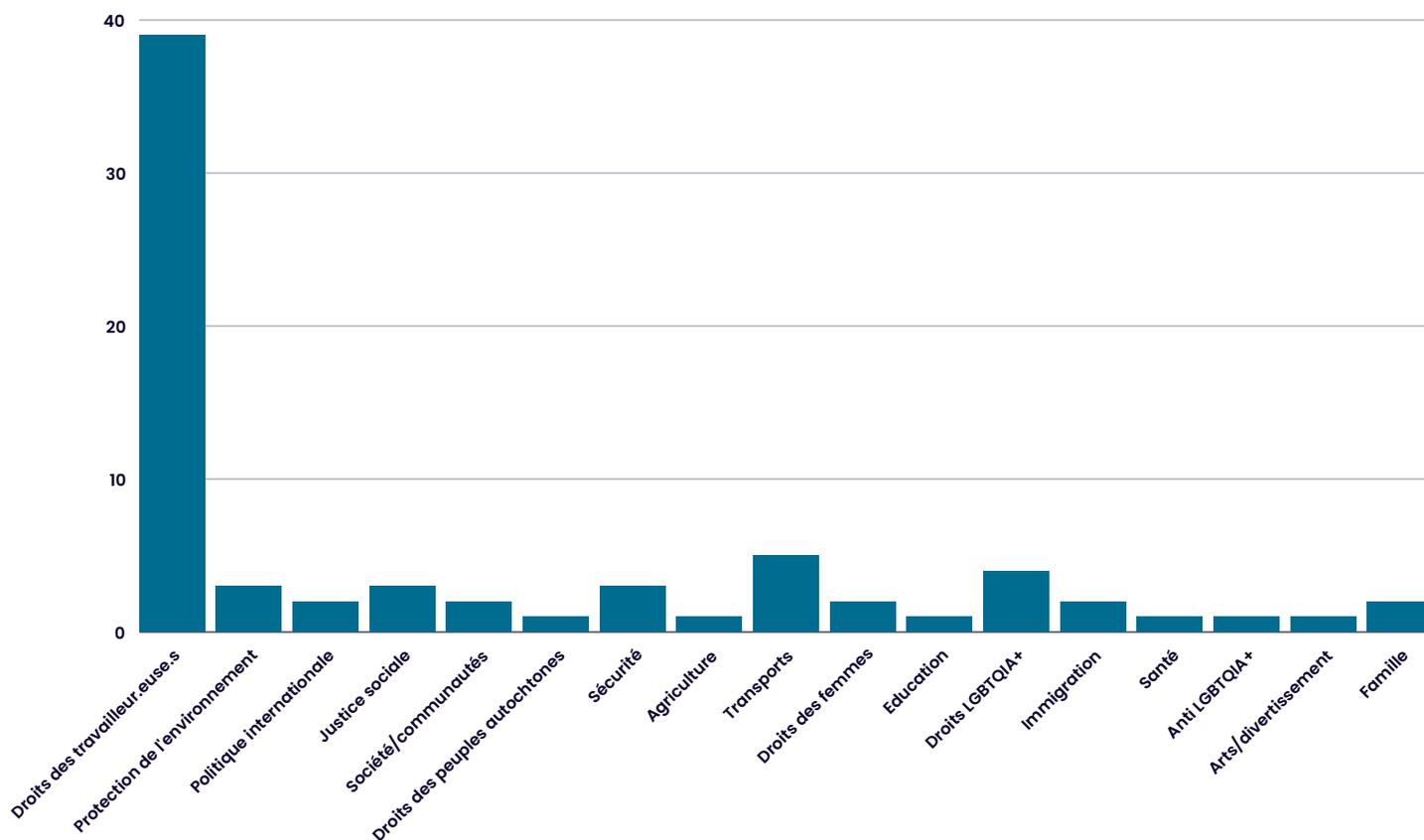
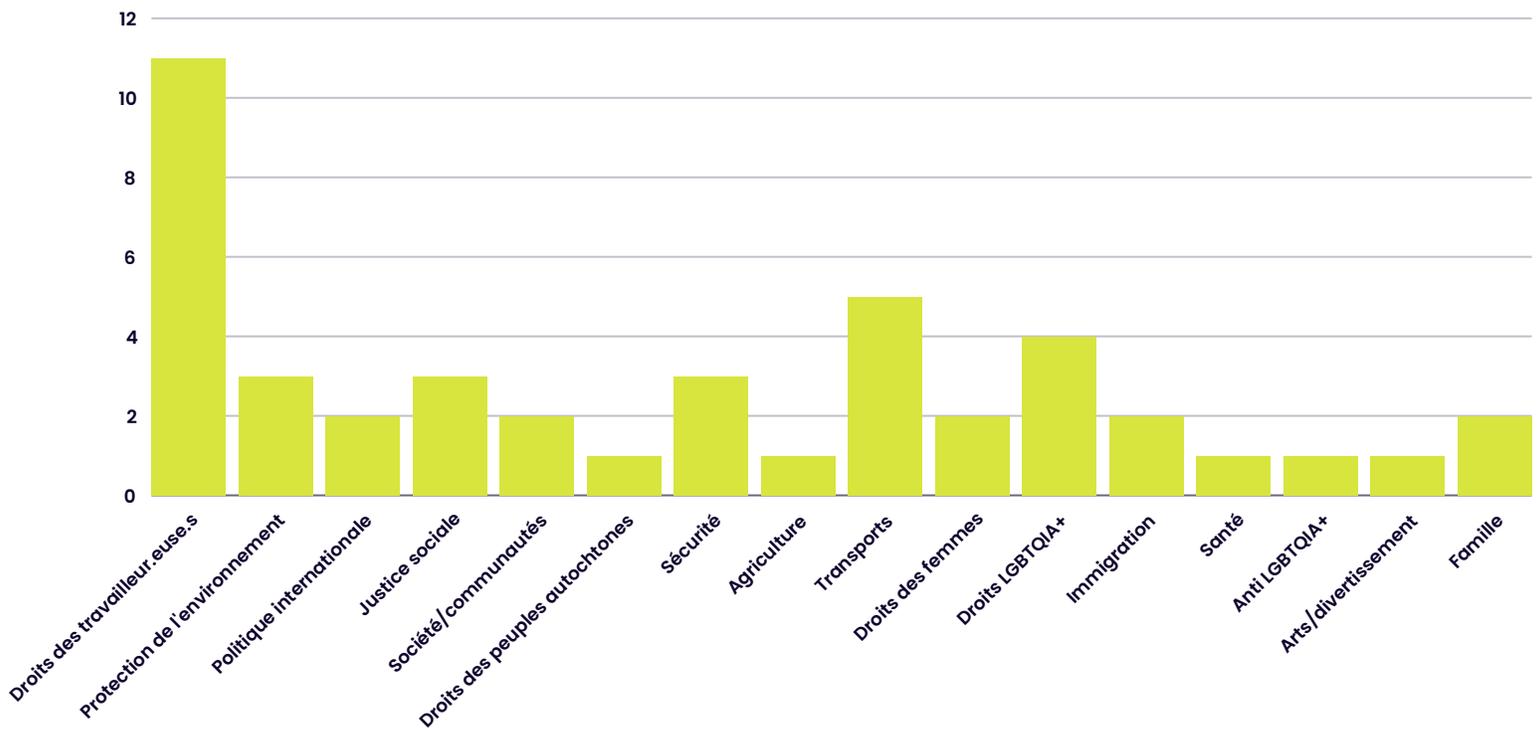


Figure 33 — Répartition des sujets à Québec sans comptabiliser les grèves



Dans la région de la Capitale, les droits des travailleur·euse·s a occupé près de 54 % du nombre d'évènements protestataires total. Si cette part reste importante dans le deuxième graphique, la région de Québec se distingue par une part significative d'évènements liés au transport, principalement en raison des divisions autour du projet de Tramway dans la ville de Québec. Ce sujet a suscité une mobilisation importante, avec deux évènements en faveur du projet attirant près de 2 000 personnes, et deux évènements contre, rassemblant respectivement 850 et 250 personnes, soit un total de quatre évènements.

Concernant les enjeux de sécurité, Québec s'est inscrit dans une mobilisation plus large pour la sécurité aux abords des écoles. Trois évènements se sont tenus. Le 24 janvier 2023, dans le cadre de manifestations coordonnées à l'échelle de la province du Québec pour plus de sécurité aux alentours des écoles. Les parents réclament des aménagements urbains aux abords des écoles, afin d'obliger les automobilistes à ralentir.

Le musée de la Civilisation à Québec a été le lieu de confrontations entre militants pro et anti-LGBTQIA+. Deux évènements ont été organisés contre l'exposition « Unique en son genre » et plus largement contre les identités de genre au-delà de la binarité homme-femme, ainsi que les droits des personnes trans, tandis que deux contre-manifestations ont eu lieu en soutien à ces droits.

2.3.11 Saguenay–Lac–Saint–Jean

Figure 34 — Répartition des sujets dans le Saguenay–Lac–Saint–Jean en comptabilisant les grèves

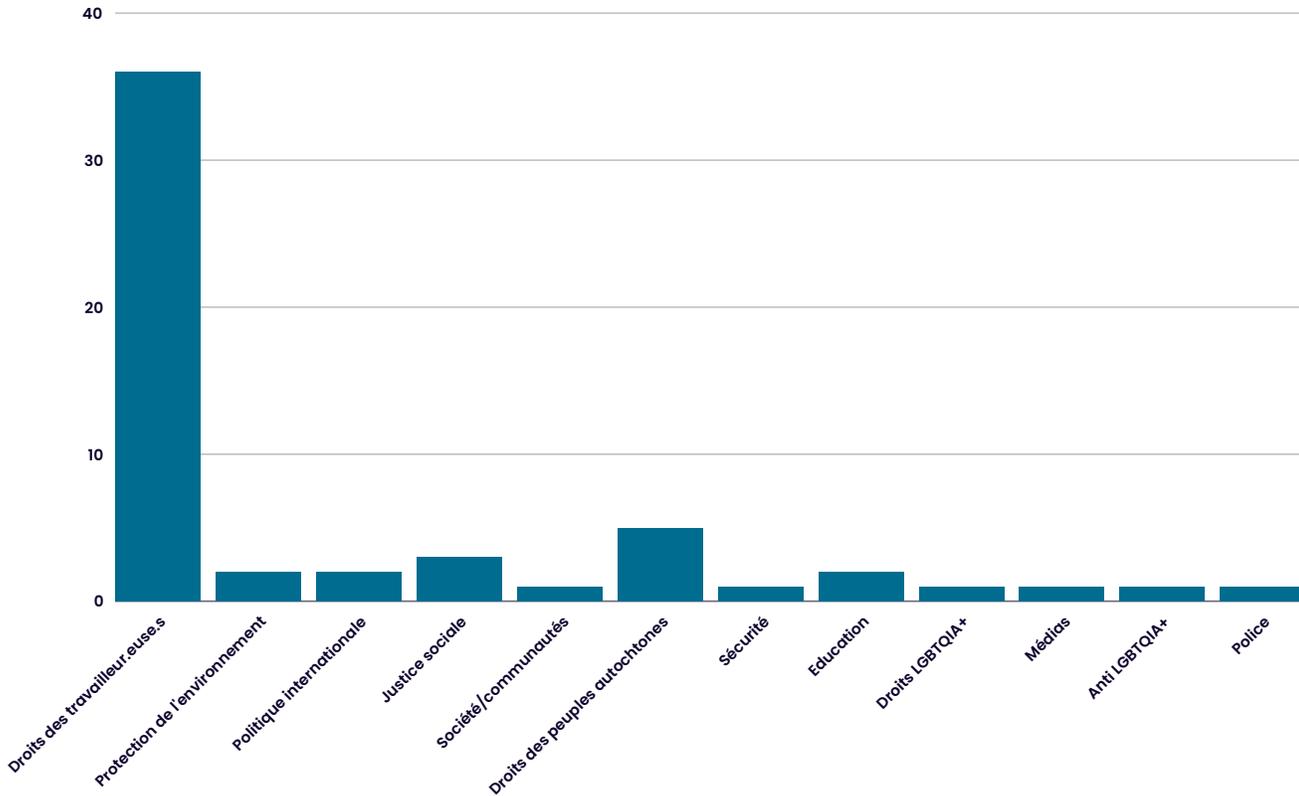
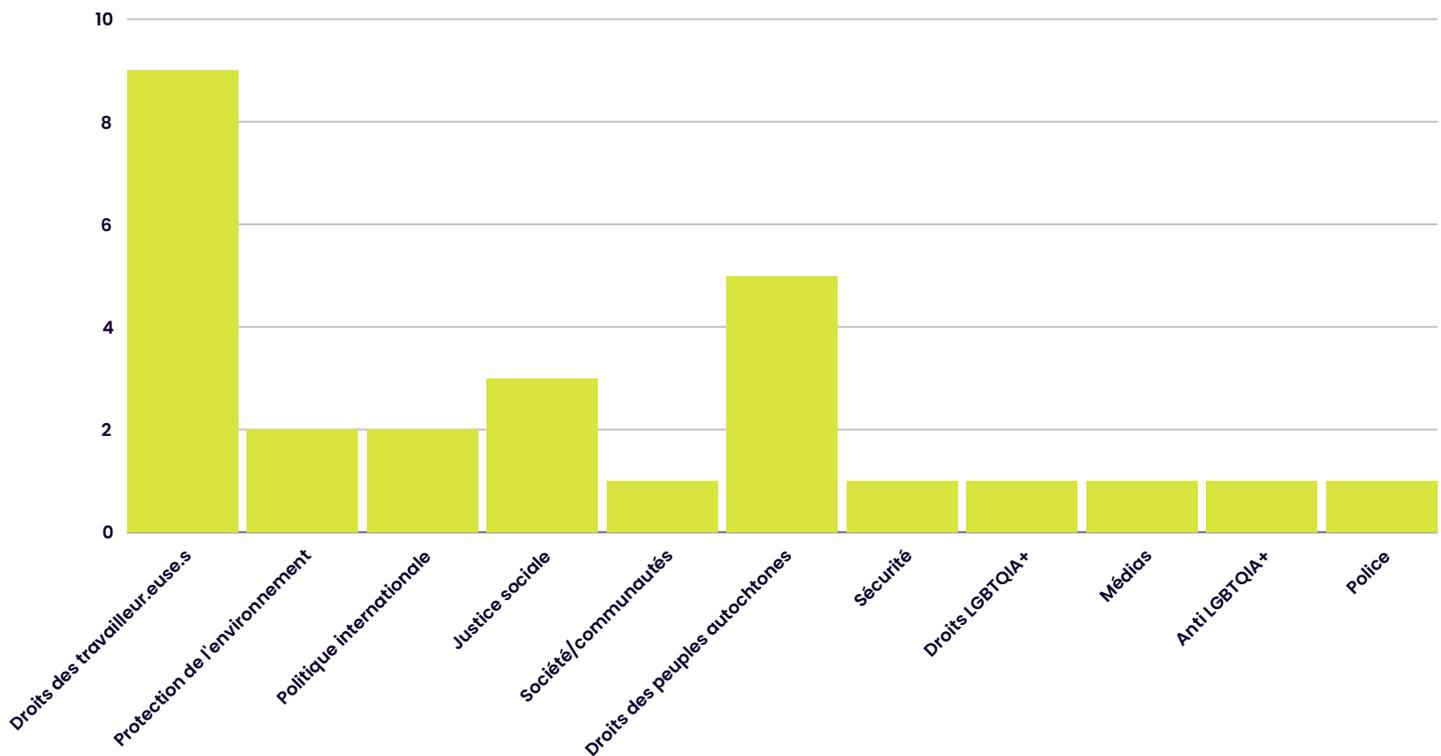


Figure 35 — Répartition des sujets dans le Saguenay–Lac–Saint–Jean sans comptabiliser les grèves





La situation au Saguenay–Lac–Saint–Jean concernant les grèves est similaire à celle du Bas–Saint–Laurent, mais les mobilisations diffèrent par leur focus.

Les droits des peuples autochtones occupent une place prépondérante, avec cinq événements représentant 18,5 % des mobilisations protestataires locales. Toutes ces actions, menées principalement par le Collectif Mashk Assi, ont pris la forme de blocages forestiers. Les revendications centrales incluent l'arrêt des coupes forestières, l'annulation du traité Petapan, la reconnaissance du droit coutumier, ainsi qu'une meilleure prise en compte des préoccupations des peuples autochtones.

En outre, trois événements ont porté sur la justice sociale et la lutte contre les inégalités, constituant 11,1 % du total des mobilisations régionales. Ces événements ont abordé diverses revendications : dénonciation du sous-financement des organismes communautaires, protestation contre la réduction des prestations temporaires pour les couples, critique des conditions des personnes touchées par l'itinérance, et demande de subventions pour construire 15 logements sociaux à Kénogami avant Noël.

Enfin, nous notons une répartition équitable entre les enjeux de protection de l'environnement et de politique internationale.

Conclusion

D'après les données récoltées dans les médias consultés, l'univers des événements protestataires est riche et varié : non seulement l'activité protestataire est soutenue sur une grande partie du territoire (et non seulement dans les grands centres urbains comme Montréal et Québec), mais les enjeux abordés, les modes d'action utilisés et les cibles démontrent que ces formes d'action politique font partie intégrante du quotidien des résidents du Québec. Outre la participation électorale et la participation dans des dispositifs de consultation publique, qui sont généralement les deux formes d'action politique considérées légitimes en démocratie représentative, la participation à des actions de rue, malgré la suspicion qu'elle génère auprès des gouvernements, représente une part non négligeable de l'activité politique des personnes. Ainsi, visibiliser et s'intéresser à la protestation sociale nous permet d'avoir un portrait plus complet des dynamiques politiques sur notre territoire.



Bibliographie

Crowd Counting Consortium. s.d. « Crowd Counting Consortium ». Harvard University. <https://ash.harvard.edu/programs/crowd-counting-consortium/>. Consulté le 21 octobre 2024.

Chataigner, Anaël. 2024. Écosabotage. De la théorie à l'action. Montréal : Écosociété.

Dufour, Pascale. À paraître. Les fondements institutionnels de la contestation. Luttres dans les secteurs du logement et de l'éducation en France et au Québec. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Recherche menée avec la collaboration de Marion Leboucher, Alexie Labelle, Jean-Vincent Bergeron-Gaudin, Marcos Ancelovici et Luc Chicoine.

Dufour, Pascale, et Éva Rayneau. 2024. « Au Québec, les luttres environnementales font désormais partie du paysage protestataire ». La Conversation, 24 septembre. <https://theconversation.com/au-quebec-les-luttres-environnementales-font-desormais-partie-du-paysage-protestaire-238400>.

Guimont-Marceau, Stéphane, Alexandrine Sioui, et Isaïe-Nicolas Dubois Sénéchal. 2023. « D'Idle No More au principe de Joyce. Une décennie de luttres autochtones au Québec ». Dans Le Québec en mouvements. Continuité et renouvellement des pratiques militantes, sous la direction de Pascale Dufour, Laurence Bherer et Geneviève Pagé, 91-112. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Hutter, Swen. 2014. « Protest Event Analysis and Its Offspring ». Dans Oxford University Press eBooks, 33567. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198719571.003.0014>.

Fillieule, Olivier, et Manuel Jiménez. 2003. « The Methodology of Protest Event Analysis and the Media Politics of Reporting Environmental Protest Events ». Dans Environmental Protest in Western Europe, sous la direction de Christopher Rootes, 258-79. Oxford : Oxford University Press.

Kriesi, Hanspeter, Swen Hutter, et Abel Bojar. 2019. « Contentious Episode Analysis ». Mobilization: An International Quarterly 24 : 251-273. <https://doi.org/10.17813/1086-671X-24-3-251>.

Lambelet, Alexandre. 2020. « Analyse événementielle ». Dans Dictionnaire des mouvements sociaux, sous la direction de Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu, 47-53. Paris : Presses de Sciences Po.

McAdam, Doug, John McCarthy, Susan Olzak, et Sarah Soule. 2009. « Dynamics of Collective Action ». Web.Stanford.Edu, 7 novembre 2009. Consulté le 21 octobre 2024. <https://web.stanford.edu/group/collectiveaction/cgi-bin/drupal/>.



Soule, Sarah. 2022. « Protest Event Research ». Dans The Wiley–Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements. <https://doi.org/10.1002/9780470674871.wbespm169.pub2>.

Van Neste, Sophie, et Anabelle Couture–Guillet. 2022. « The Urban Politicization of Fossil Fuel Infrastructure: Mediatization and Resistance in Energy Landscapes ». Environment and Planning C: Politics and Space 40 (8). <https://doi.org/10.1177/23996544221111657>.



Remerciements

Page de couverture : Michelle Edwige Jeanne Martineau

Édition : Alexia Renard

Mise en page : Julia Islas